ALBERT NIPON
Une griffe qui vous surprendra
VU
7050 JEAN-TALON, EST PRÈS DES GALERIES D'ANJOU 352-1010

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTRÉAL 350e

AUTOMOBILES DEPUIS 1952
Popular MONTREAL Audi
5441, ST-HUBERT 274-5471

Aujourd'hui: Intervalles de nuages et de soleil
Minimum 8° Maximum 21°
Demain: Partiellement ensoleillé DÉTAILS CAHIER SPORTS

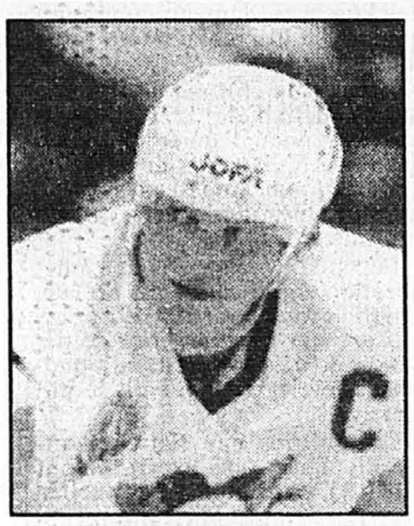
• MONTRÉAL, VENDREDI 29 MAI 1992 108e ANNÉE Nº 215 60 PAGES, 4 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui

Lutte âpre pour les millions de Steinberg

La Caisse de dépôt et les banques en sont encore au «bras de fer»



MIVILLE TREMBLAY

La Caisse de dépôt et placement a approuvé une version modifiée de l'offre d'achat des magasins Steinberg par Provigo et Métro-Richelieu, mais continuait encore, tard hier, à négocier avec les banques le partage du produit de la vente entre les différents créanciers.

Selon un mode qui lui est cher, l'institution a simplement émis un communiqué en début de soirée dans lequel elle précise avoir «informé les acheteurs de son consentement» et «demandé à Steinberg de procéder rapidement à la finalisation (sic) du dossier avec l'accord des banques».

Le communiqué de la Caisse ne dit pas un mot sur les négociations avec le syndicat des 14 banques. Pour ces discussions, les acheteurs Provigo et Métro n'étaient pas présents, non plus d'ailleurs que M. Michel Gaucher, qui a été vu au bal pour la fibrose kystique.

Le partage du produit de la vente — environ 275 millions — doit suivre certaines règles juridiques, mais laisse place à des ententes à l'amiable. Or, avant d'en arriver à l'«amiable», on en était encore, tard en soirée, au «bras de fer».

L'offre d'achat doit en outre être avalisée par les conseils d'administration des parties ainsi que par celui de Hudon & Deaudelin (IGA) qui, par le biais d'un marché parallèle conclu avec Provigo, mettra la main sur au moins 24 supermarchés. Le conseil d'IGA se réunit d'ailleurs aujourd'hui.

Les grands gagnants des séances intensives de négociations cette semaine sont peut-être les cabinets d'avocats des différentes parties. Car les concessions obtenues par la Caisse, qui perd une centaine de millions dans cette aventure, semblaient hier mineures.

La SDI et plus précisément son ministre responsable, Gérald Tremblay, sont à l'origine de deux modifications à l'entente de vendredi dernier, a appris *La Presse*.

D'abord, non seulement M. Gaucher ne touche pas deux millions, mais la clause de non-concurrence a simplement sauté, contrairement à ce que l'on croyait hier. Le paiement de cette somme avait été proposé par Métro et Provigo à Socanav, détenue à 44,6 p. cent par M. Gaucher. Personnellement, M. Gaucher et

VOIR STEINBERG EN A2

S 3 PITTSBURGH 3 CHICAGO 1

Mario Lemieux a, une fois de plus, mene le spectacle en marquant deux buts, procurant ainsi aux Penguins une avance de 2 à 0 dans la série finale de la Coupe Stanley.

A10 SÉNAT

Tout indique que les négocations constitutionnelles de Toronto achopperont sur la question de la réforme du Sénat, qui devra être soumise aux premiers ministres.

B1 DES TITRES VENDEURS!

Confiant que la question constitutionnelle se réglera sans séparation, Nomura, le géant japonais des valeurs mobilières, recommande l'achat des obligations du Québec.

B4 OLYMPIA & YORK

La Haute Cour britannique place Canary Wharf, clé de voute de l'empire immobilier des frères Reichmann, sous la protection d'un cabinet d'experts comptables.

Sommaire

Annonces classées
immobilier .... B10 à B13, C9
marchandises C11
emplois ..... C11 et C12
automobiles ..... C12 et C13
propositions d'affaires B4
Arts et spectacles
informations ..... C1 à C8
ciné-horaires C6, C7
télé-horaires C8
chronique télé C2
Bandes dessinées B13
Bridge C12
Décès C14
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? . B10
Feuilleton B11
Horoscope B12
Loteries — résultats: A4
Montréal en fête A9
Mots croisés C9
«Mot mystère» C11
Quoi faire aujourd'hui C8
TABLOÏD SPORTS
Mots croisés S10

L'ONU sur le point de sévir contre la Serbie

d'après Reuter, UPI, AP et AFP

BELGRADE

Les bombardements sur Sarajevo et les combats à l'artillerie ont continué de faire des victimes hier en Bosnie-Herzégovine, forçant la communauté internationale à accentuer ses pressions sur la Serbie pour mettre fin à ce cauchemar.

Le premier ministre britannique, John Major, a affirmé à Budapest que la Grande-Bretagne et plusieurs autres pays, au sein des Nations unies, procédaient actuellement à la rédaction d'une résolution prévoyant l'adoption d'une «large série de sanctions» à l'endroit de la Serbie et du Monténégro. Ces sanctions, que les Américains souhaitent plus fortes encore que celles qu'a adoptées la CEE, pourraient être votées aujourd'hui ou demain.

De son côté, le secrétaire-général de l'ONU Boutros-Ghali a proposé que l'ONU fournisse des escortes armées aux convois de secours pris dans le feu des combats. La population de Bosnie-Herzégonvie a un pressant besoin de nourriture et de médicaments et l'ONU entend subvenir le plus vite possible à ces besoins. Le porte-parole du secrétaire-général, François Giuliani, a déclaré que les troupes chargées de protéger les convois seraient «des unités de combats».

Les tirs d'artillerie ont fait rage durant la nuit de mercredi près des bases militaires et de l'aéroport de Sarajevo. Plusieurs personnes auraient trouvé la mort dans une embuscade tendue par les forces bosniaques à un convoi de l'armée fédérale qui tentait de quitter une caserne de Sarajevo.

Ce regain de violence fait suite à l'attaque au mortier qui a tué 16 civils avant-hier dans les rues de la capitale bosniaque et mis fin à la trêve conclue mardi grâce à la médiation du ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozirev.

Aux Nations unies, les pays occidentaux membres du Conseil de sécurité s'efforcent de gagner le soutien de la Chine et de la Russie à l'imposition de sanctions commerciales suivies d'un embargo pétrolier contre la Serbie.

La Chine, qui dispose d'un pouvoir de veto au Conseil de sécurité, a fait savoir hier qu'elle y était hostile. La Russie, traditionnel allié de la Serbie, a émis des réserves. Mais le vice-ministre russe des Affaires étrangères Serguei Lavrov a déclaré que la Russie pourrait lever son veto si le bain de sang se poursuivait en Yougoslavie. La résolution devrait être présentée au Conseil de sécurité aujourd'hui.

Ouvrant la voie, la Communauté européenne a imposé avant-hier des sanctions commerciales à la Serbie et au Monténégro qui pourraient leur coûter 240 millions de dollars par mois.

Les Douze ont également annoncé qu'ils demanderaient à l'ONU de geler les avoirs des deux républiques et de leur imposer un embargo pétrolier et commercial.

L'émissaire spécial de la CEE, Lord Carrington, s'est montré optimiste sur l'impact des sanctions, tout en estimant qu'un embargo pétrolier renforcerait encore leur portée.

«Je pense qu'être totalement isolé du reste du monde, comme le serait la Serbie, est quelque chose qu'ils ne vont pas du tout apprécier et je pense qu'il y a une chance que cela marche», a-t-il déclaré à Londres.

Pour sa part, Washington a accueilli hier par un soutien de principe l'embargo commercial annoncé par la CEE contre la Serbie et souhaité que l'ONU sanctionne Belgrade encore plus durement.

«Les autorités civiles et militaires serbes se condamnent elles-mêmes à un isolement politique et économique croissant», a déclaré le porte-parole du département d'État, Richard Boucher.

VOIR CAUCHEMAR EN A2

■ La ville de Split submergée par les réfugiés. *Page A 12*



Juchée sur les épaules de son père, une petite fille est déterminée à toucher le drapeau de l'«Alliance démocratique des Croates et musulmans». Des milliers de personnes s'étaient rassemblées dans les rues de Zagreb, hier, pour protester contre l'attaque au mortier qui avait fait 16 morts et 120 blessés la veille à Sarajevo.

PHOTO AFP

L'ACDI va enquêter sur OXFAM-Québec

MICHÈLE OUIMET

L'Agence canadienne de développement international (ACDI), qui a octroyé 14 millions en subventions à Oxfam-Québec depuis 1986, va instituer une enquête interne afin de faire toute la lumière sur cette affaire. À deux reprises en 1987, l'ACDI a été informée que de graves irrégularités financières avaient lieu à Oxfam, mais elle n'a rien fait.

Le 25 juin 1987, la firme Gestion Ressources a envoyé au responsable des organismes non gouvernementaux (ONG) à l'ACDI, Robert Dorval, un rapport confidentiel sur Oxfam dont *La Presse* a obtenu une copie. À peu près personne à l'ACDI n'aurait vu ce rapport, pourtant très accablant, avant octobre 1991, c'est-à-dire après que *la Presse* eut publié une série d'articles dénonçant certaines pratiques abusives à Oxfam.

En 1987, l'ACDI avait demandé à Gestion Ressources d'effectuer une revue organisationnelle de routine sur Oxfam. Devant les pratiques douteuses du directeur général, Gaston Truchon, et du président du conseil d'administration, Jean O'Keefe, et devant aussi leur réticence à collaborer, Gestion Ressources a décidé d'écrire, en plus du rapport officiel, un rapport parallèle confidentiel qui mettait les points sur les i. C'est ce rapport que Robert Dorval a eu entre les mains.

Ce rapport mentionnait entre autres la faillite personnelle de Gaston Truchon et la trentaine de poursuites judiciaires intentées à Jean O'Keefe et à ses compagnies, principalement pour des comptes impayés.

«Ces faits, écrivent les auteurs du rapport, Serge Martel

VOIR RAPPORT EN A2

Floride: un abri fiscal signé Desjardins

LAURIER CLOUTIER

C'est sans importance mais, si cela vous intéresse, sachez que la Desjardins Federal Savings Bank, de Floride, n'émet pas de T5 sur les dépôts à l'intention du ministère du Revenu.

Que les perfectionnistes sachent aussi que la Desjardins Bank, d'Hallandale, ne retient pas non plus à la source 15 p. cent des intérêts sur les dépôts. Elle respecte ainsi, et à la lettre, toute la législation américaine qui n'a pas d'équivalent dans les dispositions de la réglementation canadienne sur ces deux aspects de l'impôt.

Les Québécois qui craindraient, à tout hasard, les résultats de l'éventuel référendum pourraient donc se rassurer à Hallandale. D'autant plus que la Desjardins Bank, en principe, risque moins de faire faillite, contrairement à des milliers de banques américaines chaque année.

Les mordus du détail doivent savoir toutefois que choisir cette option implique qu'ils devront eux-mêmes se souvenir d'aviser le fisc de leurs avoirs en Floride, car la Desjardins Bank ne leur fournira pas d'aide-mémoire T5.

La Caisse centrale Desjardins (CCD) et sa filiale, la Desjardins Bank, confirment ces informations.

Jean-Guy Langelier, premier vice-président de la

VOIR DÉPÔTS EN A2



Bambin écrasé par un autobus scolaire

ÉRIC TROTTIER

Un bambin de quatre ans a été écrasé par un autobus d'écoliers, hier matin, sous les yeux horrifiés de sa soeur, à Cowansville.

Le petit garçon, Cristopher Charby, est ainsi devenu la quatrième victime d'un autobus d'écoliers, au Québec, depuis le début de l'année.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, Cristopher, qui habitait rue Des Érables, à Cowansville, jouait avec sa nouvelle bicyclette, hier matin. Depuis un moment, il s'amusait à s'élancer dans la rue en «,sautant,» la chaine du trottoir.

Pendant ce temps, sa soeur attendait avec d'autres élèves l'autobus qui devait les conduire à l'école primaire Heroes Memorial.

Vers 8 h, l'autobus s'est dirigé vers le petit groupe. Il s'est rangé doucement près du trottoir, pour cueillir les enfants. Cristopher n'allait évidemment pas encore à l'école. Il a plutôt continué son petit manège. Il a donné quelques coups de pédales pour rouler sur le gazon du terrain d'un voisin, puis il a accéléré, traversé à toute vitesse le trottoir et bondi dans la rue afin de saluer sa soeur.

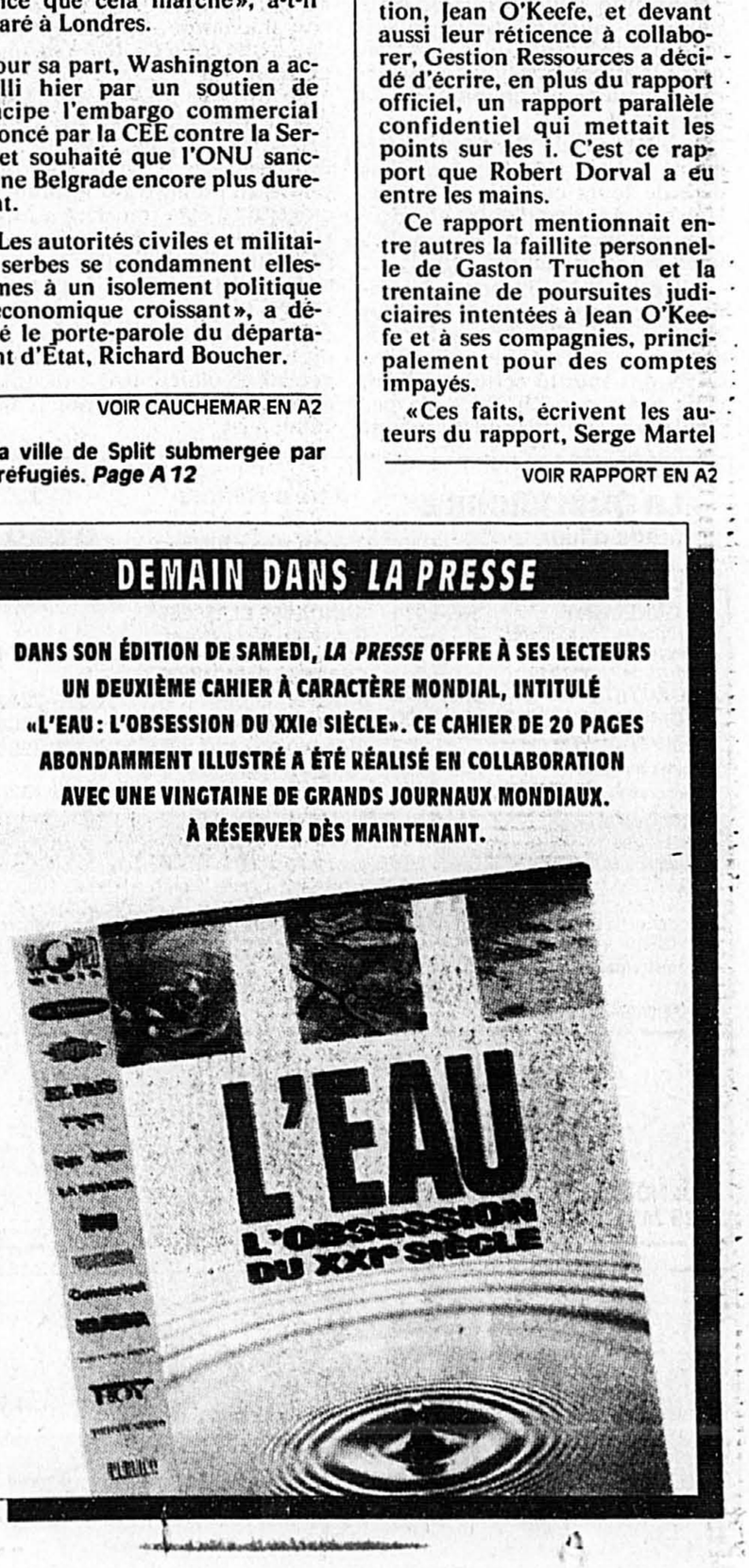
Mais il n'a pas aperçu l'autobus, qui avait démarré entretemps.

Il était trop tard pour freiner, le chauffeur du véhicule jaune n'a

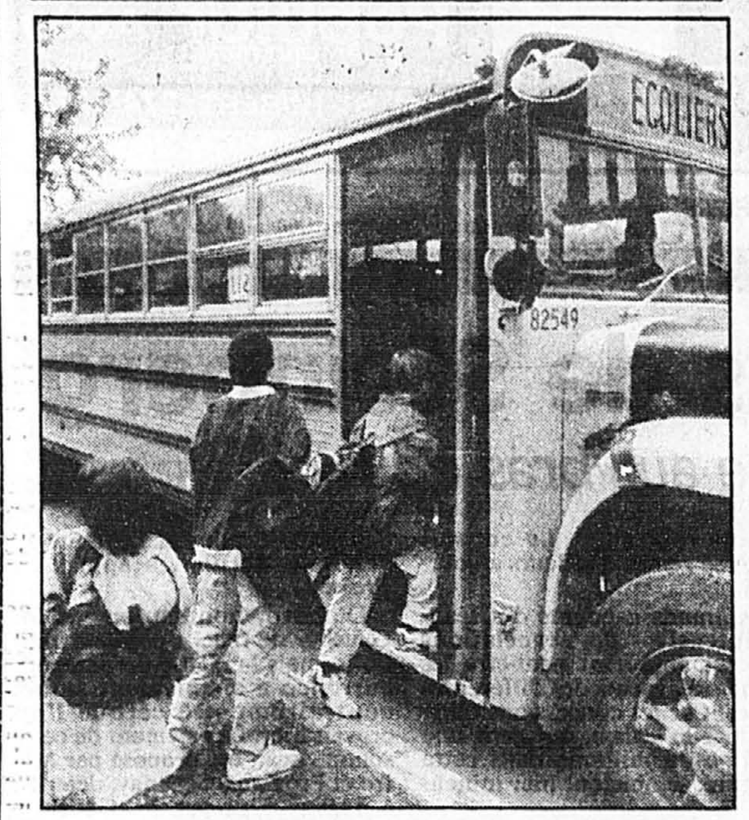
VOIR ENFANT EN A2

DEMAIN DANS *LA PRESSE*

DANS SON ÉDITION DE SAMEDI, *LA PRESSE* OFFRE À SES LECTEURS UN DEUXIÈME CAHIER À CARACTÈRE MONDIAL, INTITULÉ «L'EAU: L'OBSESSION DU XXIe SIÈCLE». CE CAHIER DE 20 PAGES ABONDAMMENT ILLUSTRÉ A ÉTÉ RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC UNE VINGTAINE DE GRANDS JOURNAUX MONDIAUX. À RÉSERVER DÈS MAINTENANT.



SAMEDI DANS *LA PRESSE*



Les autobus de la mort

Le transport écolier québécois a fait hier sa 23ième jeune victime en un peu plus de cinq ans. Pourtant, dès 1987, un homme, le coroner Marc-André Boulianne, avait fait des recommandations susceptibles d'éviter ce genre d'accidents. Aujourd'hui, Boulianne n'en peut plus de répéter ses recommandations : il part en guerre. Il a convoqué 153 témoins, dont trois ministres, pour une grande enquête qui doit avoir lieu en juillet à Aylmer. «Si on est prêts à financer un casino de 10 millions à Pointe-au-Pic, on est prêts à mettre combien pour sauver des vies d'enfants?», demande le coroner. Le point sur les dangers du transport scolaire et les solutions proposées, des articles de Bruno Bisson à lire demain dans le cahier PLUS de *La Presse*.

Émeute à Leclerc, prise d'otage à Port-Cartier

ÉRIC TROTTIER

■ Une émeute et une prise d'otage: les agents de correction de l'Institut Leclerc, à Laval, et de la prison de Port-Cartier, ont été fort occupés hier soir.

Plus de 275 détenus de l'Institut Leclerc, un pénitencier à sécurité moyenne situé dans l'est de Laval, se sont révoltés contre leurs conditions de vie, vers 22 h, après que les gardiens eurent effectué des fouilles afin de trouver de la drogue.

Les détenus se trouvaient dans la cour arrière de l'établissement, vers 22 h, lorsqu'ils ont décidé de demeurer dehors et de scander des slogans contre les gardiens et les conditions de détention.

Des incendies ont été allumés dans des poubelles, des pierres ont été lancées contre les murs de l'établissement et contre les véhicules conduits par les agents de correction.

La Sûreté du Québec a dû prêter main forte aux gardiens, mais les détenus ont accepté de plein gré de rentrer dans leurs cellules, vers 23 h 30.

Personne n'a été blessé, mais plusieurs détenus ont laissé entendre aux agents de correction que «la prochaine fois, ça pourrait être pire», a-t-on indiqué à *La Presse*.

Les détenus de l'Institut se plaignent depuis plusieurs semaines déjà de leurs conditions de vie. Une quarantaine d'entre eux doivent partager à deux des cellules faites pour un seul prisonnier.

Pis encore: selon nos informations, une quinzaine de détenus seraient actuellement enfermés dans le «trou», non pas parce qu'ils ont mérité cette punition, mais parce que l'Institut n'a pas de place à leur offrir en attendant d'être transféré dans une autre prison!

En outre, des gangs (Noirs contre Blancs; anglophones contre francophones) s'affrontent de plus en plus régulièrement à l'intérieur des murs. C'est dans ce contexte qu'hier soir, les gardiens ont effectué plusieurs fouilles de détenus et de cellules, dans le but de trouver des stupéfiants — notamment du PCP, une drogue de plus en plus prisée par les détenus de l'Institut. Les recherches ont été pratiquement vaines, mais elles ont suffi à déclencher les hostilités.

Pour François Gaudreau, vice-président des employés du Solliciteur général, la situation était prévisible. «Nous ne le dirons jamais assez: il y a trop de détenus dans les prisons, et pas assez de gardiens. Il faut s'attendre à passer un été chaud dans les pénitenciers», a-t-il déclaré.

Prise d'otage

C'est également vers 22 h hier soir qu'un otage a pris en otage un gardien de la prison de Port-Cartier, située sur la Côte-Nord. L'individu, un dénommé Pépin qui fait partie du secteur des mésadaptés de l'établissement à sécurité maximum, en serait à son deuxième coup du genre en un an et demi.

Selon des informations non confirmées, il se serait servi d'une brosse à dents, sur laquelle il aurait greffé une lame de rasoir, pour s'en prendre à son geôlier. Il exigerait d'être transféré à Montréal, plus précisément à la prison de Sainte-Anne-des-Plaines, où il s'était retrouvé après sa première prise d'otages.

Les autorités carcérales ont indiqué en début de nuit qu'un négociateur était entré en contact avec l'individu, qui semblait alors calme.

La Quotidienne tirage d'hier — à trois chiffres 637 — à quatre chiffres 9398

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES** Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	**GRANDES ANNONCES**	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

VENDREDI 29 MAI 1992 — 22-5-01

SUITE DE LA UNE

STEINBERG

Lutte âpre pour les millions de Steinberg

sa femme, Nancy Orr, devaient toucher symboliquement un dollar chacun.

Les deux millions initialement prévus à la clause de non-concurrence serviront plutôt aux acheteurs pour mettre la main sur cinq supermarchés supplémentaires. Au moins l'un d'entre eux sera cédé à IGA. Chaque supermarché représente de 40 à 50 emplois à temps plein ou à temps partiel.

La clause de frais de gestion proposée par les acheteurs, évaluée à trois millions, vise à éviter la démission des cadres supérieurs de Steinberg, qui ont droit à une indemnité de fin d'emploi d'un an.

Les négociations des derniers jours ont porté en bonne partie sur les baux signés par Steinberg et son bailleur Ivanhoe, filiale de la Caisse. Ces baux prévoient des loyers avantageux jusqu'en 1993 et leur renouvellement doit se faire au prix du marché.

La Caisse a précisé dans son communiqué que les détails de la transaction seront dévoilés «ultérieurement», sans doute après l'approbation de toutes les parties.

Dans le but de s'entourer du plus grand secret, les parties ont continuellement changé le théâtre de leurs négociations durant la semaine.

Dans la nuit de mercredi à hier, elles se sont déroulées dans les bureaux des avocats Ogilvy Renault, sis dans le même édifice que le siège social de la Caisse. Vers les trois heures du matin, des avocats croyaient avoir conclu une entente. Faux espoir.

Hier, le marathon avait repris dans les bureaux du cabinet Lavery de Billy. Michel Gaucher n'était pas à la table durant cette ultime séance.

Les parties avaient toutes resserré leur consigne du silence. Ainsi, hier en fin d'après-midi, alors que *La Presse* était parvenue par un stratagème à lui parler au téléphone Pierre H. Lessard, président et chef de la direction de Métro-Richelieu, a préféré bluffer: «On a fait un certain progrès, mais on a bien du boulot», a-t-il répondu après un instant de surprise.□

Avec la collaboration de VALÉRIE BEAUREGARD et RUDY LE COURS

RAPPORT

L'ACDI va enquêter sur OXFAM-Québec

et Claude Côté, soulèvent des doutes sur les capacités de gestion de ces deux dirigeants et servent à mieux comprendre pourquoi il y a une telle absence de contrôle des dépenses à Oxfam-Québec.»

Les dépenses de déplacements ont augmenté de 1038 p. cent en 1986, c'est-à-dire à partir du moment où l'équipe Truchon-O'Keefe s'est installée. «Depuis janvier 1986, ajoute le rapport, ce type de dépenses semble tout à fait hors de contrôle.»

Il y est également question de l'utilisation des cartes de crédit pour des fins personnelles, d'un conflit d'intérêts impliquant Jean O'Keefe et Normand Cherry, actuel ministre du Travail dans le gouvernement Bourassa et à l'époque vice-président d'Oxfam-Québec, membre du comité exécutif et président de la Fondation Oxford pour le soulagement de la famine, une compagnie créée par Oxfam.

Gestion Ressources met aussi l'ACDI en garde. «Nous vous présentons un certain nombre de points, peut-on lire dans l'introduction du rapport, qui sont de nature à constituer des facteurs de risque social pour l'ACDI. Nous sommes d'avis que si ces points venaient à être connus du grand public, ils auraient un impact négatif sur la réputation d'Oxfam-Québec et (...) sur l'ACDI, qui lui octroie des subventions.»

L'ACDI n'a rien fait. Elle a même augmenté substantiellement le montant de ses subventions, qui sont passées d'un demi-million en 1986 à près de trois millions en 1991.

En 1992, l'ACDI constatait qu'un million avait disparu en cinq ans chez Oxfam.

Le 6 juin 1989, soit deux ans après le dépôt des rapports, Gaston Truchon envoie une lettre de quelques pages à l'ACDI l'assurant que tout est rentré dans l'ordre et que des contrôles fianciers efficaces ont été mis en place.

L'ACDI l'a cru. Sans vérifier.

Selon Serge Martel, l'auteur des deux rapports, Robert Dorval avait promis qu'il y aurait une vérification financière dans les mois à venir. Mais il n'y en a pas eu.

«Robert Dorval, a expliqué Serge Martel à *La Presse* hier, voulait qu'on enlève la question du conflit d'intérêts et celle concernant les cartes de crédit parce que c'était en train de se régler. Mais nous avons refusé.»

Jean-Guy Saint-Martin, vice-président au partenariat canadien à l'ACDI, ne sait pas ce qu'il est advenu du rapport confidentiel de Gestion Ressources entre 1987 et octobre 1991. Il ne sait pas non plus pourquoi Robert Dorval n'a pas exigé qu'il y ait une vérification financière.

L'ACDI n'a jamais demandé à Oxfam de fournir les états financiers de ses compagnies apparentées.

«Aujourd'hui, reconnait Jean-Guy Saint-Martin, nous savons que nous aurions dû aller plus loin.»□

DÉPÔTS

Floride: un abri fiscal signé Desjardins

CCD, explique que la loi américaine sur les résidants diffère de la législation canadienne. Elle ne prévoit pas de déclaration sur les dépôts équivalente à nos T5. C'est la responsabilité de chacun des déposants de déclarer ses avoirs à l'étranger.

La Desjardins Bank se comporte comme toutes les autres institutions américaines, souligne-t-il, «et ce détail du T5 ne semble pas constituer un élément de la décision de nos visiteurs».

Jean-Pierre Gagnon, directeur de la Desjardins Bank, précise «qu'à l'ouverture d'un compte, le citoyen québécois signe le formulaire W8, confirmant son statut de non-résidant des États-Unis. L'Américain remplit par contre le W2. La responsabilité de la Desjardins Bank s'arrête là. Nous sommes obligés de respecter la loi».

M. Gagnon rappelle qu'au Canada, la loi stipule qu'une institution financière doit émettre un T5, ou l'équivalent, à ses déposants. Ceux-ci joindront ce formulaire à leur déclaration d'impôt sinon le fisc, qui en a aussi obtenu copie, leur rappellera leur erreur et les cotisera.

De plus, la banque ou la caisse québécoise qui a reçu un dépôt de 100 000 $ d'un résidant américain retiendra à la source 15 p.cent de ses intérêts annuels de 8000 $ avant de lui verser la différence.

M. Gagnon souligne cependant qu'il ne verse que quatre p. cent sur un certificat de dépôt garanti d'un an, le taux du marché américain, contre 6,5 p. cent au Québec.

Lancée le 13 avril dernier seulement, la Desjardins Bank affiche déjà aujourd'hui «plus de 600 clients, un peu plus qu'anticipé». M. Langelier ne croit pas que cela soit relié au T5, bien que le marché visé soit les 500 000 Québécois qui visitent la Floride chaque année, dont 100 000 pour une période de trois à six mois.□

ENFANT

Bambin écrasé par un autobus scolaire

pu l'éviter. L'autobus a broyé le malheureux sous ses roues avant et arrière gauches, avant de s'arrêter 30 mètres plus loin.

Prise de panique, la soeur de Cristopher s'est précipitée hors de l'autobus, pour constater avec horreur ce qu'il était advenu de son petit frère. Elle a averti sa mère, qui est accourue en pleurant, mais n'a rien pu faire pour sauver son enfant. Des ambulanciers ont aussi tenté de lui prodiguer les premiers soins. En vain.

Plus tard, des employés de la morgue ont ramassé le frêle cadavre. Des psychologues ont été dépêchés sur les lieux du drame afin de consoler les 21 enfants, âgés de six à onze ans, qui se trouvaient à bord de l'autobus et qui étaient manifestement bouleversés par ce qu'ils venaient de vivre.

La police de Cowansville a confié l'enquête à l'agent Claude Lefebvre. Ce dernier a indiqué qu'il écartait toute responsabilité de la part du chauffeur d'autobus, M. Jean-Maurice Bédard, qui conduit de tels véhicules depuis plus de 15 ans. «Nous avons rencontré plusieurs témoins, qui ont tous confirmé que le petit garçon a commis l'erreur fatale», a précisé l'agent Lefebvre.

Cristopher Charby est le quatrième enfant à trouver la mort sous les roues d'un autobus d'écoliers au Québec cette année. Le bilan des cinq dernières années est tout aussi accablant: 23 enfants ont perdu la vie de cette manière atroce.

Le coroner en chef ne voit pas d'intérêt à instituer une enquête publique sur la mort de Cristopher Charby, a fait savoir Me Pierre Morin, du bureau du coroner, à Québec.

Engagé dans ce dossier depuis de nombreuses années, le coroner Marc-André Boulianne tiendra par ailleurs une enquête publique sur la sécurité en matière de transport scolaire, début juillet, au cours de laquelle il fera comparaître plus de 150 témoins, dont le ministre de l'Éducation Michel Pagé, le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan et le ministre des Transports Sam Elkas.

Dans une entrevue accordée à *La Presse* cette semaine et qui sera publiée demain, le coroner a dit espérer que son enquête permettra au gouvernement québécois de réaliser l'ampleur du phénomène et d'adopter des mesures concrètes, sans quoi il recommandera tout simplement aux parents de ne plus laisser leurs enfants monter à bord des autobus d'écoliers.□

CAUCHEMAR

L'ONU sur le point de sévir contre la Serbie

Il a qualifié d'«agressive et brutale» l'attitude du gouvernement de Slobodan Milosevic, tenu par les États-Unis responsable de la guerre en Bosnie-Herzégovine, qui a fait plus de 5000 tués et disparus en deux mois.

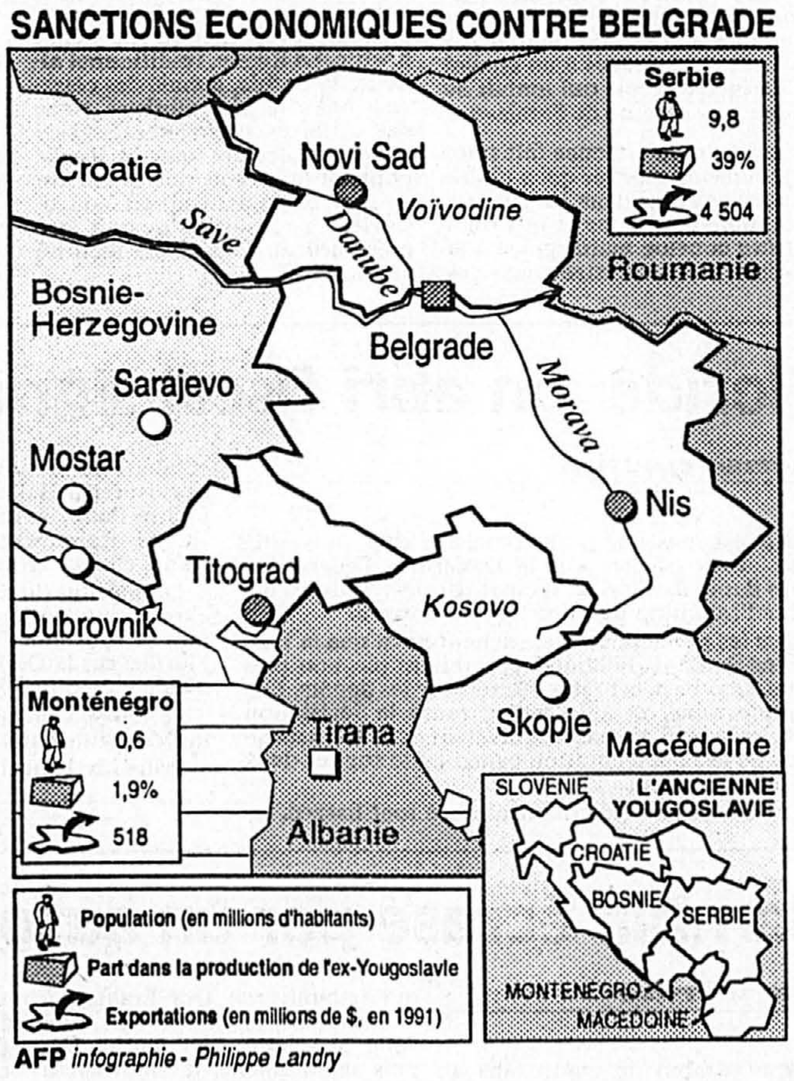
L'Allemagne, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, a de son coté demandé l'exclusion de la Serbie des Nations unies, présentant l'État croupion yougoslave comme une «souillure honteuse sur l'Europe».

Les musulmans, qui imputent aux Serbes l'attaque au mortier de mercredi et ont obtenu la suspension des dicussions de paix sur la Bosnie parrainés par la CEE, souhaitent une intervention militaire internationale pour mettre fin aux affrontements, qui ont fait plus de 2300 morts en deux mois.

À Belgrade, l'Église orthodoxe a publié un communiqué très ferme critiquant le role des autorités serbes dans les combats et appelant à la formation d'un gouvernement de salut national.

Cette déclaration, qui dénonce les élections législatives prévues dimanche en Serbie mais boycottées par les principaux mouvements d'opposition, est de nature à encourager l'opposition au président serbe Slobodan Milosevic, ont dit des diplomates.□

SANCTIONS ECONOMIQUES CONTRE BELGRADE



AFP *infographie - Philippe Landry*

Ottawa: déficit plus élevé que prévu

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le déficit fédéral pour l'exercice financier 1991-92 est supérieur de 1,2 milliard$ au montant prévu, a annoncé, hier, le ministère des Finances, dans un communiqué publié discrètement en toute fin de journée.

Il s'agit de chiffres préliminaires. Le déficit de 32,6 milliards encouru pour l'année qui s'est terminée le 31 mars dernier devrait diminuer une fois les comptes finals terminés cet été, précise le ministère.

Cependant, «même si une amélioration significative est prévue, le déficit final pour 1991-92 pourrait excéder les prévisions de dépenses de 31,4 milliards$ du budget de février 1992», écrit le ministère.

Ces chiffres peu flatteurs ont été divulgués sans avertissement à 18 h 25, une heure inhabituelle.

Le respect des prévisions de déficit constitue en quelque sorte un test de la crédibilité d'un ministre des Finances, auquel les investisseurs étrangers portent un intérêt certain.

Au cours de l'année écoulée, Ottawa a dépensé 153,6 milliards et touché seulement 121 milliards de revenus. Le gouvernement attribue le manque à gagner à la récession, qui a considérablement réduit les revenus des taxes, y compris les recettes de la nouvelle TPS. Celle-ci a rapporté 15,2 milliards au trésor fédéral en 1991-92, contre une prévision de 16,4 milliards, surtout parce que la récession a freiné les dépenses des consommateurs.

Le gouvernement a aussi dû composer avec une hausse des coûts de son régime d'assurance-chômage, le taux de chômage atteignant 11,1 pour cent en mars.

Mais l'impact des mesures d'austérité annoncées en janvier par le ministre des Finances, Don Mazankowski, y compris un gel des dépenses discrétionnaires en fin d'année, s'est fait sentir au mois de mars alors que le gouvernement enregistrait un surplus budgétaire de 800 millions, le premier surplus mensuel depuis mai 1990.

Réseau illégal démantelé

Presse Canadienne

■ La Gendarmerie royale du Canada aurait mis au jour un véritable réseau d'approvisionnement de tabac haché illégal dans les régions de Montréal et Sherbrooke.

Selon le Réseau TVA, un individu a monté une organisation qui consistait à vendre des cartes de membres au prix de 5$ pour la population en général, et 3$ pour les assistés sociaux.

En retour, les membres de l'organisation obtenaient des boites de tabac de 200 grammes pour 12$, alors que le prix normal dans le commerce est de 25$.

L'organisation importait du tabac en feuilles qui étaient ensuite haché. Ces gens tombaient cependant dans l'illégalité en ne payant pas ensuite la taxe sur le tabac haché, qui atteint 18$ sur une boite de 200 grammes.

Selon la GRC, l'organisation comprenait environ 1000 membres et n'existait que depuis quelques mois.

On compte jusqu'ici deux arrestations: un revendeur de Sherbrooke et le chef du réseau qui a été arrêté à Saint-Hubert.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h;
- à Montréal : Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), hall d'entrée, 1000 ouest, Sherbrooke, de 10 h à 16 h;
- à Blainville : organisée par les pompiers à temps partiel, Honda de Blainville, 700, boul. Curé-Labelle, de 14 h 30 à 20 h 30.

ÉTÉ 92 AU QUÉBEC
UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER DEMAIN DANS La Presse

La Presse

Waldman fermerait pour rouvrir un coin de rue plus loin!

FRANÇOIS BERGER

■ La menace de fermeture de la célèbre poissonnerie montréalaise Waldman cacherait, selon le syndicat des employés en grève, un projet de réouverture un coin de rue plus loin, dans des locaux actuellement en rénovation et appartenant au même propriétaire.

La section locale 501 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC, affiliés à la FTQ), qui représente les 23 grévistes, craint que le Groupe la Mer, qui exploite Waldman et la poissonnerie-restaurant la Reine de la Mer, rue Papineau, transfère purement et simplement le magasin de la rue Roy dans un immeuble actuellement en rénovation à l'angle de la rue Coloniale et de l'avenue des Pins, un coin de rue plus loin.

«Si cela se produit, nous ferons reconnaitre le syndicat dans ce nouvel établissement comme le permet l'article 45 du Code du travail», a indiqué hier M. Yvon Jacques, représentant syndical des TUAC. L'article 45 enjoint une entreprise de conserver les mêmes employés si elle déménage ses installations ou fait appel à un sous-traitant.

Selon M. Jacques, le propriétaire de Waldman, M. Kosta Katsoulis, a déjà fait, l'année dernière, la même manoeuvre de déménagement d'une poissonnerie en conflit en Ontario. Les lois ontariennes ne protègent pas les travailleurs comme le fait l'article 45 du Code du travail du Québec.

Le vice-président aux finances du Groupe la Mer, M. Geffrey Coleman, a confirmé hier à *La Presse* que l'immeuble voisin de celui de Waldman est en rénovation, mais il a nié que l'entreprise veuille y ouvrir une nouvelle poissonnerie. «Ces locaux sont destinés à la location», a-t-il affirmé.

La fermeture de Waldman, prévue pour le 15 juillet, «c'est sérieux», a dit M. Coleman en expliquant que le magasin enregistre des pertes de «plusieurs centaines de milliers de dollars» depuis un peu plus d'un an. La récession économique et l'évolution du quartier (rue Roy et boulevard Saint-Laurent), de dire M. Coleman, ont fait péricliter le chiffre d'affaires de Waldman, encore mis à mal par la grève ayant débuté le 23 janvier.

Les employés de la poissonnerie, en majorité des travailleurs d'origine portugaise, ont déclenché la grève quand l'entreprise a diminué leurs horaires de travail et coupé leurs salaires. Les horaires sont passés de 40 à 30 heures par semaine et les salaires de 12 $ l'heure ont été ramenés à 9,90 $, selon le syndicat.

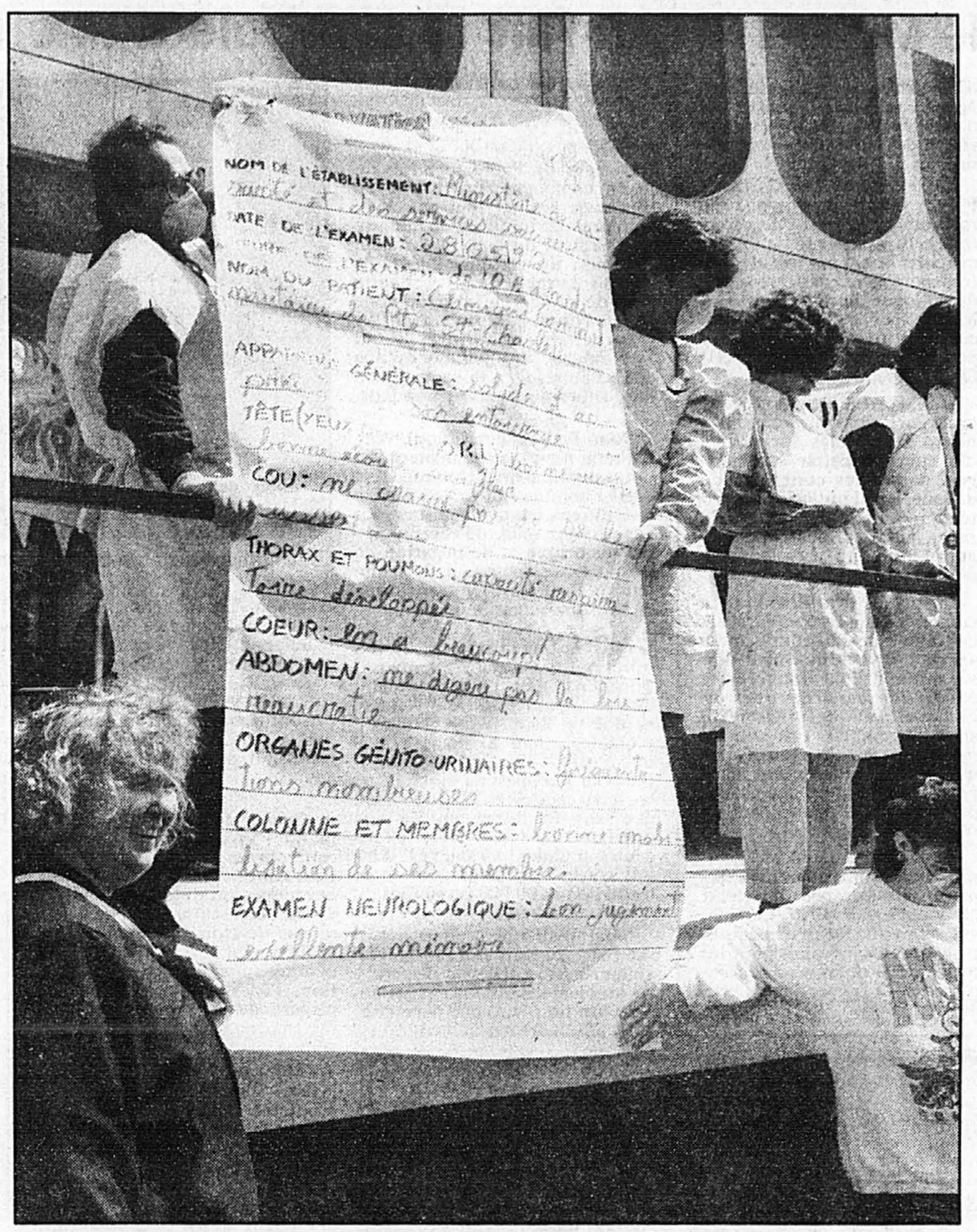
Les employés avaient auparavant accepté un gel des salaires, mais l'employeur a ignoré cette concession et a imposé unilatéralement une diminution des conditions de travail, dit le syndicat. Les travailleurs sont sans convention collective depuis 1989.

Selon M. Coleman, le gel des salaires n'était pas suffisant pour sauver l'entreprise qui «n'est plus viable». D'ailleurs, le Groupe la Mer a imposé depuis quelques mois une diminution des salaires à ses 250 employés au Canada, dont une centaine à Montréal. À l'exception de quelques chauffeurs de camion à Toronto et des travailleurs de Waldman, les employés de la compagnie ne sont pas syndiqués.

Les TUAC ont d'autre part accusé Waldman d'avoir embauché des employés de remplacement, communément appelés briseurs de grève ou *scabs*. Cette pratique est interdite par la législation québécoise.

Le Tribunal du travail entendra le 22 juin le syndicat qui a déposé 66 plaintes pénales à la suite d'une enquête menée le ministère du Travail sur l'emploi de *scabs* chez Waldman.

La poissonnerie, établie depuis 50 ans, avait été acquise par Provigo en 1986 avant de passer aux mains du Groupe la Mer deux ans plus tard.



Pour un statut particulier

Une centaine de citoyens de Pointe Saint-Charles ont manifesté devant les bureaux du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, hier matin, afin qu'il reconnaisse le statut particulier de la Clinique communautaire de ce quartier du sud-ouest de Montréal. Réunis au 6161 rue Saint-Denis, les manifestants ont imploré le ministre à coups de slogans de ne pas intégrer la clinique qui fonctionne de façon autonome au réseau des CLSC, tel que prévu, le 1er juin. Aucun incident n'a été signalé.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Montréal jette du lest aux motocyclistes

GILLES GAUTHIER

■ Les motocyclistes pourront circuler dans le Vieux-Montréal jusqu'à 22 heures plutôt que 19 heures mais ils ne pourront plus se rendre sur le mont Royal pendant la nuit.

C'est ce que prévoit la nouvelle ordonnance sur la circulation des motocyclettes, qui vient d'être adoptée par le comité exécutif de la Ville de Montréal.

Ce dernier a rejeté la demande des motocyclistes de leur permettre de rouler dans le parc des Îles (îles Sainte-Hélène et Notre-Dame).

Le responsable du dossier au comité exécutif, M. André Lavallée, a toutefois précisé hier que des places de parking seront aménagées à leur intention dès cette année à l'entrée des îles.

L'interdiction de circuler rue Saint-Denis entre 22h et 7h demeure, mais elle s'appliquera entre les rues Sherbrooke et le boulevard René-Lévesque plutôt qu'entre Ontario et le boulevard René-Lévesque.

Alors qu'ils avaient auparavant accès au mont Royal à toute heure, les motocyclistes ne pourront plus emprunter la voie Camillien-Houde et le chemin Remembrance entre 22h et 7h.

«Certains groupes se réunissaient sur la montagne pour faire des courses les vendredi et samedi soir et les plaintes étaient nombreuses», a expliqué M. Lavallée. Il ajoute que la Ville et les représentants d'associations de motocyclistes ont tenté de trouver d'autres solutions mais en sont venus à la conclusion qu'il fallait décréter une interdiction partielle.

La nouvelle ordonnance a également pour effet d'uniformiser la règlementation. Depuis juin 1987, la circulation motocycliste était interdite à partir de 19h sur certaines rues et de 22h sur d'autres. Le nombre de rues faisant l'objet d'une interdiction partielle a par ailleurs diminué.

La délimitation du Vieux-Montréal demeure la même, soit le quadrilatère formé par les rues Berri, de la Commune, McGill et «les limites nord de la rue Notre-Dame».

Les restrictions continuent de s'appliquer aux voies nord et sud du carré Saint-Louis entre Saint-Denis et l'avenue Laval et sur la rue Prince-Arthur entre Saint-Laurent et Laval. Elles ont cependant été totalement levées sur le boulevard de Maisonneuve entre Guy et Atwater.

Outre les îles, les seuls endroits où l'interdiction demeure totale sont la rue de l'Île-de-la-Visitation et la rue du Pont entre la place Etienne-Brûlé et la rue de l'Île-de-la-Visitation, dans le parc régional du même nom.

La nouvelle ordonnance, affirme M. Lavallée, permet d'atteindre un équilibre entre la qualité de vie des citoyens et le droit de circuler des motocyclistes.

Ces derniers, ajoute-t-il, ont offert à la Ville leur collaboration et les discussions entre les deux parties se poursuivront sur une base permanente.

L'attitude de la population à l'endroit des motocyclistes a évolué, de dire M. Lavallée, et les citoyens admettent maintenant qu'il faut séparer le bon grain de l'ivraie et que «des gens très respectables» utilisent ces véhicules pour se rendre à leur travail ou pour leurs loisirs.

La Ville reconnait pour sa part, conclut-il, que le dossier des motocyclettes «a évolué dans le bon sens».

Le parc Olympique lance ses week-ends familiaux

GEORGES LAMON

■ Tout en considérant que le stade Olympique est devenu «l'attraction touristique de premier plan à Montréal et dans tout le Québec», la Régie des installations olympiques (RIO) veut que sa visite devienne un véritable réflexe.

«Nous souhaitons ainsi créer et développer le réflexe de fréquentation chez les Montréalais, a expliqué hier en conférence de presse, M. Yves Lefebvre, vice-président responsable de la programmation à la RIO. Nous voulons que les gens se demandent: 'Qu'est-ce qui va se passer au stade Olympique cette semaine?'» À son avis, il faut exploiter au meilleur de leur capacité ces installations.

C'est d'ailleurs par une programmation estivale «enlevante, diversifiée et abondante pour toute la famille» que la RIO entend pousser ce réflexe. Programmation qu'on inaugurera le dimanche 21 juin par une journée «Portes ouvertes» du parc Olympique de 9h à 20h où toutes les activités seront gratuites: entrée, stationnement, visites et animation dans six secteurs sportifs.

Journée qui lancera du même coup les huit «dimanches animés» — du 21 juin au 9 août — rendez-vous familial des Montréalais. Une programmation en collaboration avec le Regroupement Loisir Québec avec un thème différent chaque semaine, et une association du sport et du loisir: plein air, tourisme, socio-éducatif, sport et scientifique.

Plus d'une centaine d'événements et d'activités différentes dont plus de 70 à l'intérieur du stade Olympique seront ainsi offerts aux familles montréalaises cet été. Chaque dimanche aura sa programmation thématique portant tantôt sur la terre et l'eau, l'escalade les jeux, la spéologie, l'écologie, l'olympisme, l'air et le mouvement.

En plus du World Bowl du 6 juin, et des matches de baseball, le stade présentera également cinq concerts rock dont Genesis ce soir (les 56000 billets ont été vendus) et U2, le 30 août. En première, le 8 juillet à l'occasion du 125e anniversaire du Canada, on y présentera un super concert en réunissant les orchestres symphoniques de Montréal et Toronto. Plus de 200 musiciens dirigés tour à tour par Charles Dutoit (Montréal) et Gunther Herbig (Toronto). Le concert sera retransmis en direct par les réseaux anglais et français de Radio-Canada.

Pierre Bibeau, président de la RIO estime qu'il faut davantage gérer le parc Olympique comme une «cité des sports, des loisirs et de l'environnement».

Il s'est d'ailleurs dit très encouragé par le taux de visite du parc Olympique devenu même «un attrait majeur pour le tourisme à Montréal» — le guide Michelin lui a consacré trois étoiles — et la première attraction pour l'est de Montréal et tout le Québec.

À son avis, le parc Olympique a aussi grandement contribué au développement de l'activité économique de l'est de Montréal, avec des retombées économiques de 104 millions de dollars et 2000 emplois directs et indirects. «Il est l'un des plus occupés en Amérique du Nord, a-t-il noté. En 1990, le stade Olympique a été occupé durant 239 jours.»

Il a rappelé que depuis 1976 la RIO avait enregistré 40 millions de visiteurs dont 3,5 millions par année au cours des trois dernières années. Bien sûr, il y a les Expos qui n'attirent pas tellement de visiteurs, mais comme dit M. Bibeau, c'est attribuable à la mauvaise performance de l'équipe. Qui reprend du poil de la bête, semble-t-il!

NDG en fête

■ Les 65000 citoyens de Notre-Dame-de-Grâce sont invités à consacrer tout leur week-end à célébrer le 350e anniversaire de Montréal, grâce à une série d'activités organisées dans le quartier multi-ethnique de l'ouest de la métropole, fondé il y a 342 ans et annexé à Montréal en 1910.

Dès 20h, ce soir, un concert de musique classique, de chants et de contes aura lieu à l'église Notre-Dame-de-Grâce (les billets coûtent 15 $). Samedi et dimanche, dans les parcs, les rues et les immeubles publics de NDG, les jeunes et moins jeunes pourront assister à un défilé, un concours rock, un brunch, des expositions, différents spectacles, etc.

«Notre-Dame-de-Grâce a toujours été un quartier très agréable où vivre et la plus belle manifestation de sa qualité de vie est l'existence d'un sens communautaire de fêtes et de retrouvailles», a expliqué l'organisateur de l'événement, François Leduc.

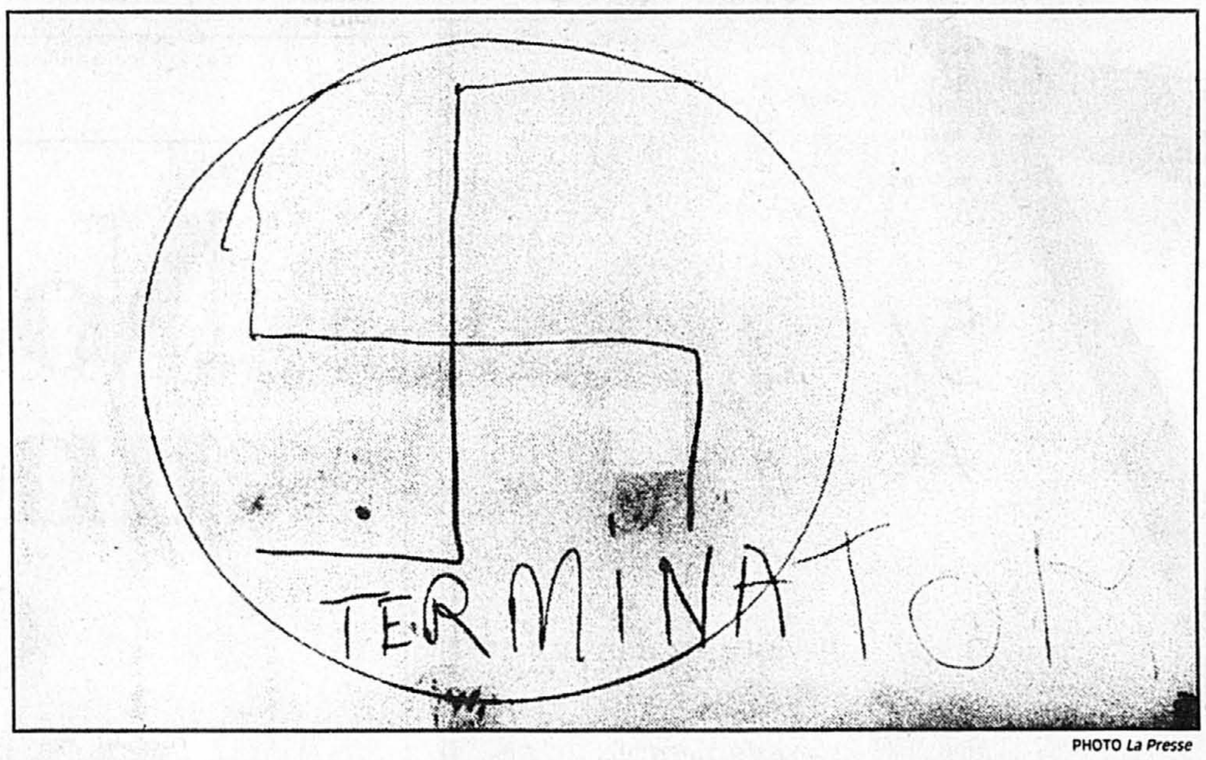


PHOTO *La Presse*

C'est ce dessin que le meurtrier a dessiné sur le mur de la chambre de Mme Bercuhi Leylekoglu.

Le meurtrier des Leylekoglu mère et fille a signé son crime

SUZANNE COLPRON

■ L'auteur du meurtre de Mme Bercuhi Leylekoglu et de sa fille de deux ans a signé son crime en dessinant une croix gammée dans un cercle et en écrivant le mot «terminator» sur le mur de la chambre à coucher principale, a-t-on appris hier.

Mme Leylekoglu, âgée de 33 ans, et sa fille cadette Talin ont été retrouvées assassinées, mardi, dans leur appartement de la rue Provencher, à Brossard. Elles étaient bâillonnées et la mère avaient les mains et les pieds liés.

Les policiers ont trouvé une corde de nylon blanc autour de leur cou. Les premiers résultats de l'autopsie pratiquée mercredi ont confirmé qu'elles sont mortes par strangulation. Rien ne laisse croire, toutefois, qu'elles ont été agressées sexuellement.

Mais en ce qui concerne Mme Leylekoglu, il faudra attendre les résultats des analyses plus complètes pour en avoir la certitude. Le docteur André Lauzon, médecin pathologiste du laboratoire de médecine légale de Montréal, était à l'extérieur de la ville, hier.

De son côté, le coroner Louis Authier, anesthésiste, a indiqué que les victimes avaient été bâillonnées et attachées après avoir été tuées. La preuve en est que la mère ne portait pas de marques aux poignets ni aux mollets. Autrement dit, les liens n'avaient pas laissé de sillons dans la peau. Ce qui est peu vraisemblable compte tenu des événements.

«Normalement, la victime se serait débattue et cela aurait creusé des sillons dans sa peau», a expliqué le coroner Louis Authier.

Rappelons que Bercuhi Leylekoglu et sa fille ont été découvertes par l'aînée de la famille, famille qui est originaire de l'Arménie. La fillette de sept ans croyait que sa mère et sa petite soeur de deux ans dormaient. Mme Leylekoglu, à moitié nue, a été trouvée dans sa chambre, allongée sur son lit.

Talin, elle, gisait sur le plancher de la pièce voisine. Elle n'avait pas été dévêtue.

Les policiers de la Sûreté du Québec demandent l'aide de la population. Toute personne ayant été témoin de quelque chose en rapport avec ces deux meurtres est invitée à communiquer avec les enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne au 598-4043 ou avec le superviseur au 598-4242.

Les policiers demandent aux gens de porter une attention spéciale aux allées et venues qui auraient pu survenir dans les environs de l'immeuble et de l'appartement des Leylekoglu, au 1125, rue Provencher, numéro A-217, à Brossard.

On assure que toute information sera traitée confidentiellement. Les policiers de la Sûreté municipale de Brossard collaborent aussi à l'enquête.



André Lavallée. PHOTO *La Presse*

GAGNEZ DES VACANCES AU QUÉBEC

PLUSIEURS FORFAITS-VACANCES À GAGNER !

Pour participer au concours, consultez La Presse les mercredis et les samedis.

Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme

Le Québec, c'est les vacances.

1 800 363-7777

Cure de rajeunissement à l'aérogare de Mirabel

GILLES GAUTHIER

■ Une somme de 14 millions sera investie à l'aéroport de Mirabel pour le réaménagement de la mezzanine et de ses bars, restaurants et boutiques.

C'est ce qu'a annoncé hier le président des Aéroports de Montréal (ADM), Jacques Auger, lors d'un colloque sur les transports organisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

L'étage au complet, a-t-il précisé, sera modernisé et «le nouvel ensemble commercial recréera le dynamisme visuel que l'on retrouve dans les rues marchandes les plus animées de Montréal».

Le *fast food* s'installera dans ce nouveau décor avec des noms tels Harvey's et Pizza Pizza. Van Houtte et un comptoir de yogourts (TCBY) s'y intégreront également. On construira aussi un restaurant et un bar haut de gamme.

De nouvelles boutiques spécialisées (accessoires de voyage, cadeaux, cartes et fleurs) seront aménagées dans le secteur central, ainsi qu'une «maison de presse» et une pharmacie. Une boutique de prévente hors taxe (avec livraison des articles au moment de l'embarquement) est également prévue.

Ce réaménagement sera effectué à l'automne et le financement sera assumé par ADM et les concessionnaires.

M. Auger a précisé qu'ADM investira près de 160 millions au cours des cinq prochaines à Mirabel et Dorval. «Le niveau de dépenses, a-t-il ajouté, sera égal à environ trois fois ce qui a été dépensé en moyenne au cours des cinq dernières années»

L'ex-PDG d'Air Canada, Pierre Jeanniot, qui occupe maintenant le poste de directeur général désigné de l'Association internationale du transport aérien, a suggéré lors du colloque de relier Dorval à Mirabel par un TGV. Ce service servirait de projet-pilote pour l'éventuel corridor TGV Québec-Windsor.

Un Montréalais partant pour Paris pourrait ainsi remplir à Dorval les formalités d'usage, enregistrer ses bagages, passer les contrôles de douane, immigration et sécurité et prendre le train pour Mirabel, où il se dirigerait sans autre formalité vers la porte d'embarquement.

Ce projet d'intermodalité coûterait peut-être «plusieurs centaines de millions» mais «si on trouve millions par-dessus millions pour financer des études qui remplissent des tablettes et pour régler le sort du stade olympique et de son fameux toit, jamais je ne croirai que la rentabilité de nos aéroports, avec tout ce que ça implique pour l'économie, ce n'est pas une priorité!».

De plus, poursuit M. Jeanniot, qui avait demandé la fermeture de Mirabel alors qu'il était à la tête d'Air Canada, «ce serait une façon de dédommager les Montréalais pour les torts que la question des aéroports leur a causés depuis près de vingt ans».

Sauvé jadis par Raoul Wallenberg, un sculpteur en fait le symbole d'une campagne anti-raciste

JEAN-PAUL SOULIÉ



Le sculpteur Lanz travaille au buste de Raoul Wallenberg à partir de photos. PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

■ Dans le sous-sol de sa maison d'Outremont, Paul Lancz travaille en compagnie des bustes en plâtre de Daniel Johnson, l'ancien premier ministre, de Ludmilla Chiriaeff, du docteur Armand Frappier, du cardinal Léger, de Martin Luther King. À l'autre bout de la pièce, le buste de Mme Alexis Nihon suit son travail sur sa prochaine sculpture, Raoul Wallenberg, un homme qu'il a connu autrefois à Budapest, pendant la dernière guerre mondiale.

Pour Paul Lancz, Raoul Wallenberg n'est pas seulement un héros mondialement connu. C'est aussi l'homme qui lui a sauvé la vie. En ces temps de résurgence des néo-nazismes, de révisionnisme historique et de négation de l'Holocauste, le travail de sculpteur de Paul Lancz se transforme en mission humanitaire.

«Je suis juif et j'ai fait partie des milliers de gens que Wallenberg a sauvé de la mort en leur donnant des faux papiers de citoyenneté suédoise». Raoul Wallenberg, diplomate, grand aristocrate suédois, avait quitté son pays paisible pour Budapest au moment où les nazis mettaient l'Europe à feu et à sang. En distribuant de faux certificats de citoyenneté à tous ceux qui étaient en danger, il allait sauver des camps de la mort de 30 000 à 100 000 personnes.

Raoul Wallenberg allait aussi, par cette action humanitaire, sceller son sort. Il devait disparaître lui-même dans les camps de concentration, sans que personne ne sache encore exactement où et comment. Les recherches se poursuivent en Europe de l'Est et dans l'ancienne URSS. Les Soviétique ont toujours prétendu que Wallenberg était mort peu après la fin de la guerre, mais plusieurs prisonniers du goulag ont affirmé par la suite l'avoir vu dans des camps. Il aurait maintenant 80 ans.

«Sauver une vie, c'est sauver le monde! Vous ne trouvez pas que cette phrase est belle?» demande Paul Lancz. Avec ferveur, il passe et repasse son outil sur un pli du visage de sa sculpture. Il ne dispose que de trois photos de Raoul Wallenberg. Il a aussi toutes les qualités morales, la détermination, l'énergie que son modèle disparu devait posséder et qu'il fait naître sous ses doigts nerveux.

Paul Lancz travaille l'été à Montréal, l'hiver à Miami. C'est avec l'Université internationale de Floride qu'il lance sa grande campagne mondiale contre le racisme, et l'érection du buste en bronze de Wallenberg, qui aura dix-huit fois la taille humaine et sera placé sur un bloc de granit de 40 pieds sur 50, sera le point de départ de cette vaste opération qu'il veut voir se propager à toutes les université et maisons d'enseignement du monde.

Point de départ de la campagne dont Raoul Wallenberg sera le symbole, la Floride est déjà suivie par la Californie. «À Montréal, Alan Rose, du Congrès juif canadien, veut créer un comité réunissant tous les groupes ethniques du Canada, explique Peter Lancz, le fils du sculpteur, qui est aussi son agent. Ce comité doit chercher un endroit parfaitement neutre pour y placer le buste de Wallenberg. Par exemple le boulevard René-Lévesque, qui n'est identifié à aucun groupe ethnique ou religieux en particulier, et qui est au centre de la ville».

C'est à Ottawa que l'annonce de l'érection du monument à Wallenberg à Montréal devrait être faite, et le monument lui-même serait inauguré en septembre. «Ce buste de Wallenberg devrait aussi être présent sur tous les campus d'université, les écoles, comme outil éducatif». De la Floride à la Californie et au Québec, la campagne de souscription doit permettre d'amasser les 75 000 $ US nécessaires au projet de Paul Lancz.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

Lotto 6/49 Tirage du 92-05-27

11 30 32 34 42 44

Numéro complémentaire: 36

GAGNANTS	LOTS
6/6 1	10 000 000,00
5/6+ 18	74 724,10$
5/6 484	2 223,20$
4/6 24 928	82,70$
3/6 489 410	10,00$

Ventes totales: 30 802 217,00$
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00$
Prochain tirage: 92-05-30

Extra Tirage du 92-05-27

NUMÉROS	LOTS
739368	100 000 $
39368	1 000 $
9368	250 $
368	50 $
68	10 $
8	2 $

Banco Tirage du 92-05-28

2	4	10	12	15
16	20	22	23	28
42	43	46	52	54
56	58	59	66	67

Prochain tirage: 92-05-29

TVA, le reseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Notre formule à haut rendement

7 5/8 %

Investissez dans un placement à terme non rachetable de 2 ans !

2 ans

La Banque Nationale vous garantit un taux exceptionnel de 7 5/8 %*.

Elle vous propose aussi une vaste gamme de placements hautement concurrentiels.
Cette offre est d'une durée limitée.
Passez vite à votre succursale.

* Taux annuel sujet à changement sans préavis.

BANQUE NATIONALE

Notre banque nationale

Nous avons une bonne et une mauvaise nouvelle.

La mauvaise nouvelle

C'est que le Gouvernement du Québec exige maintenant que les optométristes, et même les optométristes indépendants situés à côté de chaque LensCrafters, vous fassent payer vos examens de la vue si vous êtes âgé de 18 à 40 ans.

La bonne nouvelle

C'est que LensCrafters vous offre un rabais de 25 $* à l'achat de n'importe quelle monture en magasin, sur présentation de votre ordonnance, pour compenser cette dépense supplémentaire et n'oubliez pas, vous ne payez pas la TPS pour vos lentilles d'ordonnance.

LensCrafters. Une fois pour toutes.

*Achat minimum de 100 $. Cette offre n'est pas valide avec tout autre bon, rabais, promotion ou solde. L'offre se termine le 27 juin 1992.

Lunetterie LENSCRAFTERS

Carrefour Laval
3035, boul. Le Carrefour
(514) 681-4255

Centre Rockland
2305, chemin Rockland
(514) 737-9055

Place Angrignon
7177, boul. Newman
(514) 367-5033

Promenades Saint-Bruno
200, boul. des Promenades
(514) 441-4671

Fairview Pointe Claire
6815, aut. Trans-Canada
(514) 426-3622

Place Montréal Trust
1500, av. McGill College
(514) 982-9339

Enquête du coroner sur la mort d'une jeune skieuse survenue à Bromont en mars dernier

GILLES ST-JEAN

■ Le coroner Anne-Marie David entreprendra mercredi prochain, à Granby, une enquête publique sur la mort d'une jeune skieuse survenue à la suite d'une collision avec une chenillette dans une pente du centre de ski de Bromont, en Estrie, au mois de mars dernier.

Cindy Reeves, âgée de 16 ans et domiciliée à Chambly, est morte le samedi 7 mars, après avoir heurté une chenillette dans une piste de Bromont la veille au soir.

À l'époque, on a fait ressortir que, selon le témoignage de copains de l'adolescente, la piste était restée ouverte malgré la présence de la machine; on a signalé l'existence d'un règlement de la Régie de la sécurité dans les sports du Québec, voulant que l'accès à une piste soit interdit durant des travaux, à moins que l'on ait installé un pictogramme à l'entrée de la piste et fait dévier la circulation des skieurs.



PHOTO *La Presse*

Cindy Reeves

La jeune fille, qualifiée d'excellente skieuse par un de ses amis, Daniel Blanchette, serait tombée à environ 150 pieds de la chenillette qui faisait du damage sur la piste de degré intermédiaire, et n'aurait pu s'arrêter avant la collision.

La machine était munie d'un appareil de communication; les secouristes, appelés par le conducteur, étaient arrivés en quelques minutes, avait fait savoir le directeur du centre de ski, Robert Désourdy.

L'accident qui a coûté la vie à Cindy Reeves est arrivé deux semaines après qu'un skieur suisse, Nicolas Bochatay, se fut tué à l'entraînement, lors des Jeux olympiques d'Albertville, en entrant en collision avec une chenillette cachée par une bosse.

Outre les amis de l'École d'éducation internationale de Saint-Hubert qui accompagnaient Cindy Reeves, le soir du 6 mars, le coroner David devrait entendre les employés du centre de ski, des représentants de la Régie de la sécurité dans les sports, de même que les policiers de Bromont qui ont fait enquête dans cette tragédie.

L'enquête publique pourrait durer trois jours.

D'une part, Me David devra déterminer les circonstances exactes de la mort de l'adolescente mais aussi, s'il y a lieu, faire des recommandations susceptibles de mieux protéger la vie humaine.

Le taux de criminalité augmente plus vite chez les filles que chez les garçons

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le taux de criminalité a augmenté beaucoup plus rapidement chez les jeunes filles que chez les jeunes garçons vers la fin des années 80, selon une analyse de Statistique Canada, rendue publique hier.

Le rapport montre que le nombre des jeunes contrevenantes qui ont été accusées a augmenté de 29 pour cent entre 1986 et 1990, tandis qu'il a été de 14 pour cent pour les jeunes contrevenants durant la même période.

L'agence gouvernementale ne peut pas expliquer cette différence, mais elle précise que la moitié des accusations portées contre les filles était pour des vols mineurs — surtout du vol à l'étalage — et dont la valeur était de moins de 1000$. Un quart des accusations portées contre les jeunes contrevenants était pour vols de peu d'importance.

Les garçons sont toujours plus sujets à être impliqués dans un acte criminel que les filles. En 1990 le nombre d'accusations portées contre ces dernières comptaient pour 18 pour cent des accusations portées contre des jeunes contrevenants.

L'analyse prévient que ces statistiques peuvent non seulement être le reflet d'une modification du comportement criminel des jeunes filles, mais aussi des changements du nombre de crimes rapportés par la police ou la façon dont la police porte des accusations,

Les garçons finissent par aboutir en prison dans 27 pour cent des cas contre 14 pour cent pour les jeunes filles — en partie parce qu'ils font face à des accusations plus sérieuses et qu'ils sont plus enclins à récidiver.

Dans la même veine, la longueur des sentences purgées par les jeunes filles est moins longue que celle des garçons — 80 jours contre 110. En moyenne, les périodes de libérations sous surveillance sont plus courtes — huit mois contre 10 — et les amendes plus petites — 119$ contre 139$.

Statistique Canada dit que le taux d'agressions mineures de la part des filles a progressé le plus rapidement — 128 pour cent de plus d'accusations ont été portées contre elles en 1990 qu'en 1986.

Le nombre d'accusations pour agressions mineures portées contre les garçons a augmenté de 78 pour cent.

Les jeunes filles étaient plus impliquées dans la criminalité que les femmes adultes.

En 1990, 22 accusations ont été portées contre les jeunes contrevenantes par tranche de 1000 personnes. Le taux pour les femmes adultes était de huit par 1000.

Acquittée, Sylvie Roy s'occuperait des toxicomanes

Presse Canadienne

ROME

■ Si elle est acquittée de l'accusation de trafic de stupéfiants qui pèse contre elle, Sylvie Roy va revenir au Québec pour ouvrir un nouveau centre de réhabilitation destinés aux toxicomanes.

«Je suis la meilleure personne que je connaisse pour me battre en leur faveur, a déclaré Sylvie dans une entrevue, à la prison des femmes Rebibbia où elle est détenue. J'ai compris que le milieu des drogues est mauvais. J'ai fait la promesse à Dieu de ne jamais plus toucher aux drogues de ma vie.»

La jeune femme de 32 ans a été appréhendée à Bruxelles, au moment où elle effectuait son premier vol comme agent de bord pour Nationair. Un mandat d'Interpol avait été émis contre elle. Extradée en Italie, elle y subira son procès le 27 juin prochain.

C'est à l'aéroport de Rome que sa mère, Micheline Lévesque, et sa tante, Laurence Lévesque, avaient été arrêtées, en janvier 1986. Il y avait 6,6 kilogrammes d'héroïne dans leurs valises.

Ces valises, a-t-il été démontré au procès, leur avaient été données par Sylvie, qui raconta les avoir achetées d'un homme connu seulement sous le prénom d'André.

Les deux soeurs Lévesque furent acquittées et une compensation financière (dont le montant n'est pas encore fixé) leur fut accordée pour le temps passé en prison.

Une enquête de la GRC, au Canada, ne permit pas de trouver des preuves suffisantes contre Sylvie Roy pour porter une accusation dans ce pays. Mais on en décida autrement en Italie.

«Si la GRC trouve que je suis innocente au Canada, a noté Sylvie, il doit en être de même ici (en Italie), parce que nous ne sommes pas dans une république de bananes. Nous sommes en Europe. Je crois en la justice. La justice sera rendue.»

Sylvie ne se plaint pas trop de sa cellule, où elle est enfermée de 20 heures à 8 heures. Le jour, elle peut cependant circuler librement au milieu des autres détenues.

A l'exception d'une visite hebdomadaire d'un diplomate canadien et de son avocat, ses contacts avec l'extérieur sont limités à un téléviseur noir et blanc, aux lettres qu'elle écrit et reçoit et à un appel téléphonique de six minutes qu'elle peut faire une fois par 15 jours.

Sa principale récrimination: «Nous mangeons trop de pâtes».

Le motard Bisson accusé du meurtre de Sainte-Julie

SUZANNE COLPRON

■ Arrêté mercredi, Yves Bisson a comparu, hier, au palais de justice de Longueuil, pour répondre à une accusation de meurtre prémédité.

D'assez grande stature et d'apparence plutôt calme, le jeune homme de 23 ans avait les cheveux aux épaules et portait une moustache. Il était vêtu d'un pantalon de jogging et d'un t-shirt noir.

On ignore le mobile du meurtre pour lequel il a été inculpé et qui a coûté la vie à Marc Gauthier, 29 ans. Bisson a, semble-t-il, refusé de parler aux enquêteurs de la Sûreté du Québec et de signer une déclaration.

Il restera en prison en attendant la reprise des procédures judiciaires. Son enquête pro forma aura lieu le 10 juin au palais de justice de Longueuil.

Bisson a été arrêté peu de temps après le meurtre de Marc Gauthier, commis en plein jour dans le parc industriel de Sainte-Julie. La victime venait de sortir de prison et magasinait les camions d'occasion avec son père, chez Camions Lussicam, rue Alfred-Nobel, à Sainte-Julie.

Selon la police, un motocycliste a fait son entrée dans la cour du commerce, là où la victime et son père se trouvaient en compagnie d'un vendeur. Il s'est mis à l'abri derrière un camion et il a tiré plusieurs coups de feu en direction de Marc Gauthier, lequel s'est effondré sur le coup.

Le motocycliste a ensuite pris la fuite vers Montréal avec, à ses trousses, le propriétaire du magasin et un vendeur. Mais quatre kilomètres plus loin, il faisait une embardée sur l'autoroute 20 et prenait le champ. Les policiers de la SQ sont venus le cueillir quelques minutes plus tard. Il s'agissait bien sûr d'Yves Bisson.

Un employé de Camions Lussicam croit que le jeune homme était venu une demi-heure avant d'abattre Gauthier. Bisson aurait fait le tour du commerce en moto, serait reparti pour ensuite revenir commettre son crime.

De nombreux antécédents de vols qualifiés, de voies de fait et de possession de stupéfiants figurent à son dossier remontant à 1984. Hier, il était représenté par Me Gary Martin.

Pas de responsabilité criminelle

PIERRE BELLEMARE

■ Salvatore Luca, un Québécois d'origine italienne âgé de 49 ans, a pris la route de l'Institut Pinel, hier matin, au lieu de subir son procès pour le meurtre de sa femme, abattue à bout portant le 12 novembre 1991, à son domicile de la rue Émile-Journault.

Le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure, a rendu un verdict de non responsabilité criminelle en raison des troubles mentaux qui affectent l'accusé. Deux médecins spécialistes ont d'ailleurs témoigné pour faire part de leur analyse respective sur l'état de santé mentale de Luca.

Celui-ci a lui-même indiqué qu'il aurait fait feu en direction de sa femme, vers 9h le 12 novembre, pour ensuite se livrer, vers 11 h, à la police amérindienne de Kahnawake qu'il considérait comme faisant partie du «vrai Canada». Il tenait à être jugé par les autochtones.

Cependant, les Peacekeepers ont remis le pauvre homme au poste 21 de la police de la Communauté urbaine de Montréal, à LaSalle, et l'enquête a alors été confiée aux sergents-détectives Pierre Tétreault et Raymond Bellemare.

Luca a d'abord été accusé de meurtre prémédité, mais l'accusation a été réduite à un meurtre au deuxième degré, au moment où le prévenu a été amené devant le juge Paul, au Palais de justice de Montréal.

Hydro: Kahnawake voudrait gérer la distribution d'électricité

Presse Canadienne

■ Les Mohawks de Kahnawake croient qu'Hydro-Québec devrait leur confier la responsabilité de la distribution de l'électricité dans leur réserve.

Le Conseil de bande estime qu'il pourrait ainsi régler le problème des comptes impayés. Il paierait lui-même l'électricité à Hydro-Québec et se chargerait de se faire rembourser par la suite par les utilisateurs.

Selon la société Radio-Canada, Hydro-Québec serait ouverte à cette proposition mais exigerait que les comptes en souffrance soient d'abord payés. Quelque 300 abonnés de Kahnawake doivent plus de 1,5 million à Hydro-Québec.

Neuf municipalités du Québec, dont Westmount et Sherbrooke, gèrent présentement leur réseau de distribution d'électricité.

D. Wadsworth accusé de fraude

■ L'avocat David C. Wadsworth, ancien directeur général de l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec, connaîtra la semaine prochaine, au Palais de justice de Montréal, la date de son enquête préliminaire relativement à une accusation de fraude de 6123$. Il a brièvement comparu, hier, devant le juge Joseph Tarasofsky.

Déjà radié du Barreau du Québec pour une période de cinq ans, l'accusé de 58 ans est soupçonné d'avoir utilisé le nom d'une autre avocate, Me Carol Fitzwilliam, pour se faire payer en son nom, par l'organisme qu'il dirigeait depuis quinze ans, la somme de 6123 $, qu'il a ensuite déposée dans un compte en fiducie.

Wadsworth est également poursuivi, dans une autre cause devant la Cour supérieure, par son ex-employeur qui prétend avoir été soulagé d'une somme globale de 924950$, par le biais de divers détournements.



Recours collectif de 400 millions au nom des «orphelins de Duplessis»

Cinq congrégations religieuses seraient accusées relativement à des sévices et agressions sexuelles entre 1936 et 1970

Presse Canadienne

QUEBEC

■ Un recours collectif au montant record de 400 millions$ sera inscrit, la semaine prochaine à Montréal, au nom de ceux qu'il est convenu d'appeler «les orphelins de Duplessis».

Une douzaine de centres d'accueil, d'orphelinats et d'hôpitaux psychiatriques de la province, en plus de cinq congrégations religieuses, seront au banc des accusés. Ces dernières sont les Soeurs Grises, de la Charité de Québec, de la Providence, de la Miséricorde et les Franciscaines de Marie. Une communauté de frères pourrait s'ajouter à cette liste.

Les établissements impliqués sont, pour la région de Montréal, l'orphelinat Notre-Dame-de-Liesse, le Mont Saint-Antoine, le Mont-Providence, Louis-Hyppolite-Lafontaine (Saint-Jean-de-Dieu) et Huberdeau. A Québec et dans l'est de la province, on retrouve les noms suivants: Robert-Giffard (Saint-Michel-Archange), la crèche d'Youville, l'hôpital Sainte-Anne, de Baie-Saint-Paul, l'hôpital Saint-Ferdinand-d'Halifax et l'orphelinat Sainte-Elisabeth, de Roberval.

L'information a été communiquée, hier, par Me Robert Fauteux, procureur d'un regroupement d'une cinquantaine d'ex-bénéficiaires, pour le moment, hommes et femmes, qui demandent justice et réparation pour de présumées agressions physiques, sexuels et psychologiques subis dans ces murs, à titre de pupilles de l'Etat, entre les années 1936 et 1970. En même temps que la requête, une demande d'appui financier sera présentée au Fonds d'aide en recours collectif.

Me Fauteux était de passage au Parlement à l'occasion d'une représentation faite à l'Assemblée nationale par le député péquiste de Gouin, M. André Boisclair, invitant le gouvernement à se pencher sur cette période particulièrement trouble de l'histoire du Québec.

Il était accompagné du Dr S.G. van Duyse, un médecin-chirurgien qui participe à titre d'expert à l'évaluation de dossiers. Jusqu'ici, la plupart des 500 dossiers ont été obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Le Dr van Duyse a déclaré qu'il ne fait plus aucun doute que des orphelins, âgés de 12 à 13 ans, ont été faussement ou erronément étiquetés comme débiles mentaux, dans bien des cas sans aucune évaluation psychologique, et transférés dans des institutions psychiatriques pour adultes. Des jeunes qui étaient déclarés très tôt comme non adoptables et happés par la spirale institutionnelle jusqu'à leur majorité ou pour le restant de leurs jours. Les témoignages recueillis font aussi état de sévices et et d'agressions sexuelles.

Il a aussi découvert que des pensionnaires avaient été victimes de blessures, fractures et autres traumatismes sans avoir reçu les soins requis.

Me Fauteux dit détenir la preuve qu'au moins 14 mineurs avaient été détenus, sans procès, au cours des années 1956 à 1958 dans l'aile D de la prison de Bordeaux, aussi occupée par des criminels trouvés coupables de délits graves, voire de meurtre.

Le Dr van Duyse dit connaître la triste histoire d'un enfant, sodomisé à répétition par un préposé ou gardien, tandis qu'il avait l'anus tuméfié par des furoncles.

Au cours de la période de questions, le député Boisclair a soutenu qu'il était maintenant permis de croire que «de nombreux torts et préjudices avaient été subis par des milliers de personnes innocentes».

Claude Ryan, ministre de la Sécurité publique, s'est engagé à ce que les enquêtes «qui s'imposent suivent leur cours normal», mais ne s'est pas commis sur la pertinence d'une enquête à la grandeur de la province. Il a fait état de deux plaintes au contenu relativement «substantiel» recueillies jusqu'ici par la police de la Communauté urbaine de Montréal, mais aucune dénonciation n'aurait encore été faite à la Sûreté du Québec.

Hors de Montréal, peu d'«enfants de Duplessis» sont au fait de cette démarche amorcée il y a environ trois mois. Les personnes désireuses d'entrer en communication avec le Comité des orphelin(e)s internés de Duplessis peuvent téléphoner, à Montréal, au numéro suivant (514) 478-1734.

Québec va combler une bonne part du déficit de 30 millions des centres d'accueil

Presse Canadienne

■ Devant les membres de l'Association des centres d'accueil, le président du Conseil du trésor a annoncé que le déficit accumulé du réseau, soit près de 30 millions$, serait comblé.

Le gouvernement versera 27,2 millions $ pour ce déficit accumulé depuis l'exercice 1985-86. Le reste devra être comblé par les établissements du réseau.

Les dirigeants des centres d'accueil étaient soulagés, hier, d'entendre cette «bonne nouvelle» du ministre Daniel Johnson, d'autant plus qu'ils vivent dans une ère de compressions budgétaires depuis plusieurs années. Plusieurs estiment déjà avoir réduit tout ce qui pouvait être réduit, sans trop affecter les services aux bénéficiaires.

Tous les établissements ne sont pas déficitaires, certains ayant réussi à dégager un mince surplus grâce à diverses mesures de compressions.

Réduire les services

Le président de leur association, M. Michel Clair, lui-même ancien président du Conseil du trésor dans le gouvernement péquiste, a prévenu que certains centres d'accueil pourraient devoir se résigner à «toucher à la quantité de services dispensés» à l'avenir.

«Là où on est rendu, dans certains cas» , des établissementes ne pourront plus continuer à gérer leur budget «sans toucher à la quantité de services dispensés, parce qu'il y a des endroits où il n'y en a plus de marge de manoeuvre», a-t-il affirmé, après l'allocution du président du Conseil du trésor devant les membres de l'Association des centres d'accueil.

M. Clair n'a pas brandi la traditionnelle menace de fermeture de lits, une option difficilement réalisable dans les centres d'accueil, qui hébergent une clientèle de plus en plus lourde, à cause du vieillissement de la population.

M. Clair a toutefois rappelé que «les hôpitaux ont accrédité la thèse, dans l'opinion publique, que moins de budget veut dire fermeture de lits et report d'interventions chirurgicales». Eh bien, «nous aussi sommes rendus là», a-t-il averti.

Au cours d'un entretien avec quelques journalistes, après le discours du ministre Johnson, M. Clair a indiqué qu'il appartiendra à chaque établissement de prendre les mesures qu'il jugera appropriées.

Dans les centres d'accueil, en moyenne, 80 pour cent du budget sont consacrés à la masse salariale, une dépense difficilement compressible.

Malgré tout, M. Clair a assuré le président du Conseil du trésor de la collaboration de ses membres pour viser les grands objectifs de gestion rigoureuse et de plus grande responsabilisation des citoyens.

29 000 cartes postales pour protester contre la réforme de l'aide sociale

Presse Canadienne

■ Des groupes proches des bénéficiaires de l'aide sociale entendent faire parvenir pas moins de 29 000 cartes postales au premier ministre Robert Bourassa pour protester contre la réforme de l'aide sociale.

Chaque carte postale demande à l'Assemblée nationale «d'intervenir auprès du premier ministre Robert Bourassa pour que la Loi 37 soit retirée, et que soit mise en place une réforme qui permette aux personnes assistées sociales de vivre et de travailler dans la dignité».

Les caisses de cartes postales ont été symboliquement remises, hier, à une vingtaine de personnes assistées sociales qui occupent depuis mardi le bureau du Protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, à Montréal.

Où Bruncher ce week-end

AUBERGE LE VIEUX SAINT GABRIEL: Situé au coeur du Vieux Montréal, dans la plus vieille auberge d'Amérique du Nord. Venez y "bruncher" en famille. Buffet et grillades à volonté; entrecôtes, poulet, agneau, médaillon de porc. Table de salades et chariot de desserts ne sont qu'un aperçu de nos délices. Tous les dimanches, de 11 h 30 à 15 h. Adultes 17,95$, 1/2 prix pour les enfants de 10 ans et moins. 426, rue St-Gabriel, Mtl.Tél.878-3561

CHEZ ALEXANDRE: Un décor de café-terrasse parisien avec banquettes de cuir, nappes blanches et argenterie. Brunch comprenant mini-croissants, terrine de légumes, saumon fumé, champagne avec jus d'orange, oeufs bénédictine, omelettes, fruits frais, crêpes,saucisses, dessert et café, pour seulement 13,75$. rés: 288-5105, 1454, rue Peel.

EL TORO: Buffet familial servi aux jardins terrasse. Garderie gratuite le midi. Rôti de boeuf, crevettes, saumon fumé, etc. 12,95$ - 4,95$ pour enfants de moins de 10 ans. Rés.: 387-7367, 1647, rue Fleury est.

HOLIDAY INN AEROPORT - DIMANCHE, BRUNCH SOUS LES TROPIQUES. Amenez votre famille dans un endroit différent. Vous y dégusterez une cuisine savoureuse servie dans un décor exotique. APPORTEZ VOS MAILLOTS et profitez de la piscine de notre jardin intérieur. TOUS LES DIMANCHES DE 11H00 à 14H30. Stationnement gratuit. ADULTES: $17.95, AINES: $15,95, ENFANTS: $8.95. 6500 Côte de Liesse, Saint-Laurent, Québec. (514) 739-3391.

HOLIDAY INN CROWNE PLAZA: CENTRE-VILLE. Venez vous détendre et vous régaler à notre somptueux brunch familial au Café et Restaurant Les Verrières. Pour mieux vous servir, nous avons prolongé nos heures de 11h30 à 15h. Réservations suggérées. 842-6111, 420, Sherbrooke Ouest, adultes 17,95$; séniors 15$, enfants 10$. Taxes et service en sus.

HOSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: Au bord de la rivière Richelieu, près de Montréal, dans un décor rustique. Samedi et dimanche, petit déjeuner brunch de 7h30 à 10h. 9,75$; samedi midi, déjeuner table d'hôte 20,50$. Dim. brunch gourmand, 11h à 14h30. 24,50$. 584-2231.

HOSTELLERIE RIVE GAUCHE: Sous le charme d'un petit hôtel raffiné le long de la rivière Richelieu, nous saurons réjouir ceux qui nous découvrirons. Brunch gourmand de 11h à 15h. 16,50$/pers. 467-4477.

HOTEL DES GOUVERNEURS- ILE CHARRON: Dimanche familial: brunch de 10h30 à 14h30. Adultes: 17,95$, âge d'or: 15,95$, enfants de moins de 12 ans: 8,50$. Buffet du soir, adultes: 16,95$, âge d'or 14,95$, enfants 8,50$. Samedi soir: buffet terre et mer. 651-6510.(Autoroute 20 sortie 89). Musique pendant les repas. Gâteau d'anniversaire et photo-souvenir.

L'ESCAPADE: Le Château Champlain, 36e étage, panoramique.Brunch à vous couper le souffle! Parmi les spécialistes: contre-filet de boeuf Renaissance, mitonnée de fruits de mer au champagne, crème flambée au Grand Marnier. 21,75$ par pers. et à moitié prix pour les enfants de 12 ans et moins. pour réservez: 878-9000, poste 562.

LE CERCLE DE L'HÔTEL LE QUATRE SAISONS: Élégance et gourmandise. Deux choix de brunch! Le "léger" à 21,75$ offre un choix exquis de fruits, salades composées, terrines, poissons fumés, crustacés en saison et le buffet de desserts somptueux. Le "gourmand" à 26,75$ offre, en plus, une sélection de savoureux plats raffinés comme le pavé de saumon en sauce basquaise à l'orange, le canelloni panaché au sabayon de trois fromages, l'agneau au romarin, la grillade de fruits de mer épicée à l'anis étoilé avec fettucine sans oublier les traditionnels oeufs bénédictine. Demi-prix pour les enfants de 4-12 ans. 1050, rue Sherbrooke ouest, réservations 284-1110

LE TOIT ROUGE: Dimanche: Journée familiale avec son brunch et buffet du soir. Venez savourer notre fabuleux BUFFET CHAUD ET FROID À VOLONTÉ. Chaud: Rôti de boeuf, casserole de fruits de mer, filet de poisson, lasagne. Froid: Variété de viandes, charcuteries et salades. Notre savoureux comptoir de desserts: fruits frais, fondue au chocolat. Brunch du dimanche: de 11 h à 14 h 30, adutles: 13,95$, enfants: 5,95$. Buffet du soir: dès 17 h à 20 h 30, adultes: 13,95$, enfants: 5,95$. 5440, Sherbrooke est, au coin de l'Assomption, en face du village Olympique. Réservations: 259-3748. Stationnement gratuit.

RESTAURANT LE MITOYEN: Un brunch détendu et raffiné, dans une maison qui accueille et séduit depuis longtemps les connaisseurs du grand Montréal. Les dimanches du Mitoyen s'étirent en douceur et en fraîcheur. Menu 25$. Le Mitoyen, 652 Place Publique, Ste-Dorothée, Laval. Rés.: 689-2977.

RESTAURANT PLAZA VILLA BORGHESE : fine cuisine italienne. Nouvelle ambiance. Spécial d'ouverture 2 pour 1 vendredi et samedi. Table d'hôte à partir de $14. 5486, boul. St-Laurent (coin St-Viateur). Rés. 273-4097.

RESTAURANT VIVACE: brunch italien chaud et froid tous les dimanches de 10h30 à 14h30. Adulte 17,95$,enfant de moins de 10 ans 9,95$. Ouvert aussi tous les jours. Spéciaux tous les midis et table d'hôte tous les soirs. Pour réservation: 697-3061. 6300, rte Transcanadienne, Pointe-Claire, (coin sud-est du boul. St-Jean.)

ROTISSERIE "AU PETIT POUCET": L'endroit par excellence en tout temps pour le petit déjeuner depuis 45 ans. Dégustez notre fameux jambon fumé à l'érable, glacé au sucre, dans le plus beau décor : "Les Laurentides". 1030, route 117, Val-David, sortie 76, autoroute des Laurentides. (819)322-2246.

VIEUX KITZBÜHEL INC. Situé sur les rives du lac St-Louis à l'île Perrot, le Guide gastronomique du Québec lui accorde trois étoiles pour sa cuisine, la qualité de son service et son ambiance autrichienne. Ouvert du mar. au dim. de 11h à 23h. Déjeuner d'affaires - table d'hôte - menu à la carte, et le meilleur brunch de West Island tous les dimanches de 11 h à 15 h , 16,50$/pers. Enfants: 8,50$. 505, boul. Perrot, Île Perrot, 453-5521. Suivre la rte 20 o. jusqu'au boul. Perrot sud, 1,6 km au sud.

SI VOUS DÉSIREZ ANNONCER DANS CETTE RUBRIQUE, APPELEZ (514) 285-7062

NOUS VOUS OFFRONS 30 000 $



VOUS AVEZ TOUT INTÉRÊT À GAGNER!

TRANSIGEZ AVEC L'UNE DE NOS SUCCURSALES POUR L'ACHAT OU LE RENOUVELLEMENT D'UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE OU D'UN DÉPÔT GARANTI*.

JUSQU'AU 30 OCTOBRE 1992 COUREZ LA CHANCE DE GAGNER 1 AN SANS VERSEMENT HYPOTHÉCAIRE OU LE DOUBLE DES INTÉRÊTS DE VOTRE DÉPÔT GARANTI.

MAXIMUM DE 10 000 $ PAR PRIX.

3 GRANDS TIRAGES LES 3 JUILLET, 4 SEPTEMBRE ET 6 NOVEMBRE 1992.

NOUS PRENONS À CŒUR VOS INTÉRÊTS.

C'EST UN CONSEIL BIEN DÉSINTÉRESSÉ... MAIS INTÉRESSANT!

FAIRE AFFAIRES AVEC NOUS C'EST PAYANT.

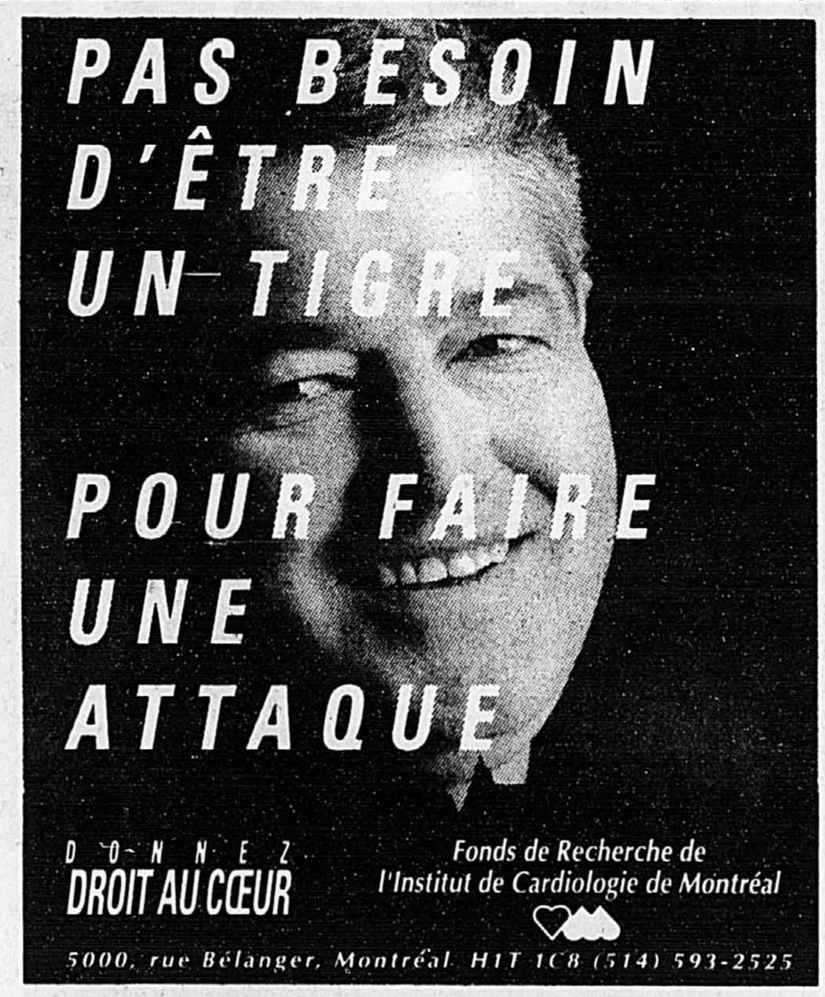
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS D'UN DE NOS CONSEILLERS.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS DISPONIBLES EN SUCCURSALES.

Laval	Montréal
682-3200	1, Place Ville-Marie
Pointe-Claire	871-7300
694-5670	1100, University
Ville Mont Royal	871-7200
341-1414	5959, boul. Gouin Ouest
Outremont	745-1515
1020, av. Laurier Ouest	Rivière-des-Prairies
272-4777	643-4040
1, Vincent d'Indy	Anjou
739-3265	355-4780
Brossard	LaSalle
466-2500	366-0730
Saint-Lambert	
466-8666	

*PRÊT RÉSIDENTIEL, MAXIMUM 4 LOGEMENTS, OU POUR LES DÉPÔTS GARANTIS DE 1 À 5 ANS.

TRUST GENERAL



Donnez généreusement à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

TIMKEN

CBC GBS GENERAL BEARING SERVICE inc.

Montréal 937-7423	Laval 668-5330	Saint-Léonard 328-0471
St-Laurent 744-2721	Longueuil 670-2650	Mtl-Est 254-6838



NOTRE COMPTABLE VOUS A PRÉPARÉ UNE VOLVO...



Volvo 240 Familiale

...SUR MESURE.

Notre comptable a trouvé plusieurs façons de vous faciliter l'achat de la nouvelle Volvo dont vous rêvez.

Vous pouvez obtenir jusqu'à 2 000 $ de remboursement de Volvo, de quoi agréablement couper la facture.

Vous pouvez aussi profiter de notre financement. Notre comptable a même ajouté un programme d'entretien périodique gratuit pour les trois premières années ou les 80 000 premiers kilomètres, selon la première éventualité.

Alors, passez vite chez votre concessionnaire Volvo. Vous découvrirez que chez Volvo, vous n'êtes pas un client ordinaire. Vous êtes un client sur mesure.
Sécurité avant tout. VOLVO

Chambly
Fort Chambly Automobiles Inc.
830, boul. Perigny, 658-6623

Dollard-des-Ormeaux
Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean, 626-8120

Laval
Boulevard Saint-Martin Auto Inc.
1430, boul. Saint-Martin, 667-4960

Montréal
Up-Town Automobiles Ltée
5055, rue Paré, 737-6666

Ste-Agathe-des-Monts
Garage Franke Inc.
180, rue Principale, (819) 326-4775

St-Hyacinthe
Automobiles Chicoine Inc.
855, rue Johnson, 771-2305

Saint-Hubert
Lemenn Automobile Ltée
3839, boul. Taschereau, 678-1220

St-Jérôme
Autonor Inc.
2344, boul. Labelle
Lafontaine, 436-8211

Saint-Léonard
John Scotti Auto Ltée
4330, rue Jarry Est, 725-9394

Ce programme est offert par les concessionnaires Volvo participants aux clients qui remplissent les conditions, jusqu'au 31 mai 1992. Le véhicule, qui parviendra des stocks existants et restreints de concessionnaires, doit être livré au plus tard le 6 juin 1992. Les assurances, les taxes, l'immatriculation, l'enregistrement et les frais de préparation du concessionnaire sont en sus. Certaines restrictions et conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire autorisé Volvo pour plus de détails. © 1992 Financement Volvo Canada Ltée. «Sécurité avant tout» est une marque de commerce de Volvo Canada Ltée.

TIP TOP TAILORS



VOUS OFFRE DES ÉCONOMIES ADDITIONNELLES!
PLUS DE 30 000 COMPLETS
MAINTENANT
À 50% DE RABAIS
MAINTENANT
139,99 $ ET 159,99 $

Voici notre solde à 1/2 prix le plus incroyable de l'année! Plus de 30 000 complets sont offerts à des prix de liquidation dans les magasins Tip Top Tailors à travers le pays!*

— Une vaste sélection de complets d'été et de complets quatre saisons.
— Une vaste sélection de tissus en laine fraîcheur, mélange de laine et pure laine.
— Une vaste sélection de motifs à carreaux, de rayures et de tons unis.
— Une vaste sélection de modèles à simple boutonnage ou de style croisé.
— Tous nos complets sont fabriqués dans notre propre usine.

Votre satisfaction est garantie ou votre argent vous sera remis, sans conditions.

TIP TOP TAILORS
FONDÉE EN 1909

Nous ferons le nécessaire afin d'assurer votre entière satisfaction, lors de chaque achat.

Non disponibles chez – Carrefour Langelier * *Cette offre n'est pas disponible dans les magasins-entrepôts de Tip Top Tailors.*

Affaire Flamand: le juge rejette la thèse du complot et fixe le procès à l'automne

CAMILLE BEAULIEU
ROUYN-NORANDA

■ La défense n'ayant pu prouver qu'Antonio Flamand a été «immolé sur l'autel de la procédure criminelle pour avoir dérangé le pouvoir politique», le juge Denis Lavergne de la Cour supérieure du Québec a rejeté, hier matin, au Palais de justice de Rouyn-Noranda, la requête pour abandon des procédures qui a fait l'objet des quatre dernières semaines d'audiences dans cette cause, puis a cité l'accusé à procès le 13 octobre prochain. Le seul chef d'accusation pesant encore sur Flamand en est un d'abus de confiance.

La Cour rejetait du même coup l'essentiel des 155 allégations appuyant cette requête: un supposé complot politique dont monsieur Flamand aurait été victime, des irrégularités dans la poursuite des enquêtes, des dépositions non crédibles des principaux témoins à charge, des accusations malicieuses, et un battage publicitaire qui l'aurait privé de son droit à la présomption d'innocence. Subir un procès dans ces conditions, compte tenu en plus des délais, serait inéquitable et préjudiciable pour l'accusé, avançait le défenseur de M. Flamand, Me Guy Bertrand, de Québec.

Son client fait face à des accusations d'abus de confiance, à la suite de pressions qu'il aurait exercées de 1984 à 1986 sur un subalterne, M. Michel Provencher, pour amenuiser les exigences du ministère de l'Environnement dans le dossier du parc à résidus de la mine Poirier en Abitibi.

Toute l'affaire a débuté par un article du quotidien The Gazette, le 5 février 1990, sur de présumées prévarications de monsieur Flamand. Suivirent: une enquête administrative du MENVIQ, où Flamand occupait la direction générale pour la région Ouest du Québec, et une enquête policière conduite par l'enquêteur Victor Roy de la Sûreté du Québec. M. Flamand a été congédié de son poste pour conflit d'intérêt le 1er juin suivant. Des accusations criminelles ont été portées contre lui le 3 juillet 1990. Le juge Gaston Labrèche l'a cité à son procès à l'issue de trois semaines d'enquête préliminaire en décembre 1990.


A. Flamand

Le procès proprement dit n'avait pas même démarré, le 4 novembre 1991, que Me Bertrand déposait une requête pour arrêt des procédures.

Recevoir cette requête, a estimé hier le juge Lavergne, reviendrait à réviser indirectement la décision du juge Gaston Labrèche. D'autant a-t-il ajouté, qu'aucune preuve n'a été apportée d'une inconduite quelconque de la part du ministère public.

La Cour a particulièrement déploré n'avoir pu entendre les témoignages de messieurs Michel Surprenant et Michel Provencher, deux fonctionnaires du ministère de l'Environnement du Québec, principales sources en 1986, avec M. Daniel Green de la Société pour vaincre la pollution (SVP), des journalistes William Marsden et Rick Boychek du journal The Gazette.

Provencher et Surprenant n'ont témoigné qu'à l'enquête préliminaire. Les avocats de la Couronne et de la défense se gardant bien de les assigner en interrogatoire, ce qui aurait laissé à l'adversaire le bénéfice du contre-interrogatoire.

Le rôle clé de messieurs Surprenant et Provencher, comme sources principales des journalistes, a été confirmé devant le juge Lavergne dans une déposition faite sous protection du paragraphe 2 de l'article 5 de la Loi sur la Preuve, puis par le témoignage de M. Surprenant lui-même, le 13 décembre 1990 devant le juge Labrèche.

«Il se peut qu'au procès ces personnes ne témoignent pas, il reviendra au juge d'en tirer les conclusions», a commenté hier le juge Denis Lavergne. Le magistrat a par contre atténué l'importance du rôle de Daniel Green dans l'affaire Flamand: «(son) association à cette conjuration apparaît purement fantaisiste, il s'agit là d'une conclusion que n'appuie aucunement les faits!» M. Green fait l'objet de poursuites civiles par Flamand, conjointement avec le journal The Gazette, le journaliste William Marsden, et trois ex-collègues au MENVIQ.

Que l'attitude de M. Flamand (qui réclamait des poursuites) dans certains dossiers comme ceux de Minéraux Noranda inc., B&B Waste, Stablex, ait pu lui aliéner des décideurs au ministère de l'Environnement, de même que d'autres hauts personnages, relève de la spéculation, a commenté le juge Lavergne.

Pour établir la corrélation entre ces dossiers et un prétendu complot contre Flamand, la défense a fait défiler des témoins choc, dont les ministres Paradis, Bacon et Elkas.

FINANCEMENT VOLVO CANADA LTÉE VOUS PRÉSENTE SES TAUX DE CRÉDIT POUR VOITURES NEUVES, EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 MAI

Durée	24	36	48	60
Mise de fonds	Taux d'intérêt annuel			
40%	0	3,1	4,7	5,6
30%	1,5	4,0	5,4	6,2
20%	2,5	4,8	6,0	6,7
10%	3,4	5,4	6,4	7,0
0%	4,0	5,8	6,8	7,3

Ou jusqu'à 2 000 $ d'économies en espèces

Sécurité avant tout. VOLVO

Ce programme est offert par les concessionnaires Volvo participants jusqu'au 31 mai 1992, sous réserve de l'approbation de crédit par Financement Volvo Canada Ltée. Par exemple, si votre nouvelle Volvo 1992 vous coûte 25 000 $ et que vous donniez un acompte de 5 000 $ (20 %), le solde de 20 000 $ financé sur 36 mois vous revient à 597,62 $ par mois. Au taux d'intérêt annuel de 4,8 % utilisé dans cet exemple, le coût total de l'emprunt sur trois ans s'établit à 1 514,32 $. Le taux annuel correspond au taux de crédit. Ainsi, l'obligation totale du client quant au financement s'élève à 21 514,32 $. Le véhicule, qui parviendra des stocks existants et restreints de concessionnaires, doit être livré au plus tard le 6 juin 1992. Les assurances, les taxes, l'immatriculation, l'enregistrement et les frais de préparation du concessionnaire sont en sus. Certaines restrictions et conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire autorisé Volvo pour plus de détails. ©1992. Financement Volvo Canada Ltée. «Sécurité avant tout» est une marque de commerce de Volvo Canada Ltée.

A. Gold & Sons DEPUIS 1899

Toute la ville en parle!

SOLDE DE COMPLETS

2 POUR 1

◆ Groupes spéciaux ◆
Modèles droits ou croisés
ACHETEZ UN COMPLET À 495$
OBTENEZ LE 2e GRATUIT

◆ Prêt-à-porter ◆
Courts, rég., longs, 38 à 46
OBTENEZ-EN UN GRATIS
ACHETEZ 1 COMPLET À 595$
OBTENEZ LE 2e GRATUIT



PARTAGEZ VOTRE ACHAT AVEC LA PERSONNE DE VOTRE CHOIX

ACHETEZ UN COMPLET À 695$. OBTENEZ LE 2e GRATUIT

« Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection © »

Pour un meilleur choix s.v.p. magasinez tôt dans tous nos magasins et à notre entrepôt

Notre fameux entrepôt de la mode: 2050-2056, Bleury, entre Sherbrooke et de Maisonneuve
MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE O. • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL
Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, A. Gold & Sons

350 ANS

29 MAI AU CALENDRIER AUJOURD'HUI

EN COLLABORATION AVEC La Presse

MONTRÉAL *fête*

Renseignements : (514) 872-7292

arts et spectacles

Festival jeunesse 92 – Maison des jeunes MAGI
Parc Jean Amyot – 18h00 à 21h00 *(514) 259-7692* Jusqu'au 31 mai

Cirque magique des clowns
Centre communautaire Lajeunesse
(514) 272-3633 – RSVP
Jusqu'au 12 oct.

Les voiliers de l'espace – Terre ! Terre !
Planétarium Dow – 13h15 et 20h30
(514) 872-4530 Jusqu'au 6 sept.

Parcours de nuit
Rendez-vous international de théâtre jeune public
Centre Canadien d'Architecture – 21h00
(514) 288-7211 Jusqu'au 31 mai

● **La CÉCM salue Montréal 1992**
Complexes Desjardins / Guy-Favreau – PDA
(514) 596-6340

Concours international de musique de Montréal – Piano 1992
Épreuves finales
Place des Arts, théâtre Maisonneuve 20h00
(514) 844-1211 Jusqu'au 2 juin

Mondial d'impro-Montréal 92
Spectrum – 20h00
(514) 861-5851 Jusqu'au 5 juin

Focus sur le théâtre jeune public des pays néerlandophones
La grande Maison – 10h00 et 13h30
Maison Théâtre du Cegep du Vieux-Montréal
Les lieux de Laura – 10h00 et 13h30
Juste ciel ! – 13h30 et 19h00
840 rue Cherrier E. *(514) 288-7211*

animation

Fêtons les 15 ans de la Maison d'Aurore
826 boul. St-Joseph E. – 19h30 *(514) 527-9075* Jusqu'au 30 mai

● **Connaissance historique des grands métiers**
Écoles et industries Sud-Ouest
(514) 937-7025 Jusqu'au 15 juin

Fleuve et musique. Salut Montréal !
Île Notre-Dame *(514) 582-2359*

Gala d'intronisation au Temple de la renommée des sports du Québec
Hôtel des Gouverneurs Le Grand
(514) 525-6001

La Ronde a 25 ans Hommage à Expo 67
La Ronde
(514) 872-6222 Jusqu'au 7 sept.

La petite bibliothèque du parfait Montréalais
Surveillez le concours *« Mon Montréal à moi »* dans les librairies et les bibliothèques.
(514) 872-7292 Jusqu'au 10 sept.

● **Maisonneuve en théâtre**
École St-Nom-de-Jésus – 10h00
(514) 596-4929 Jusqu'au 5 juin

● **Mon école, mon histoire**
Mini-fêtes dans les écoles
Écoles primaires Centre-Sud (5)
(514) 596-5808

● **Montréal se porte bien**
Chandail du 350e
Parc Lafontaine (avec Oxy-jeunes)
(514) 872-6196 Jusqu'au 31 mai

Notre-Dame-de-Grâce en fête
Parc, Manoir, église, Centre communautaire N.D.G.
(514) 484-6123 Jusqu'au 31 mai

● **Oeillades sur Montréal**
Parc Lafontaine (restaurant)
(514) 527-1267 Jusqu'au 31 mai

● **Parcours historique**
Départ : Vieux-Moulin P.A.T.
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

● **Joe Beef**
Saint-Columba House
(514) 937-9251 – RSVP Jusqu'au 6 juin

Portraits du Montréal multi-ethnique
M.I.E.L. d'Arc-en-ciel
(514) 279-4627 Jusqu'au 14 juin

Réseau historique du Vieux-Montréal
Vieux Montréal
Brochure et balladeur disponibles à The Gazette
(514) 934-6271 Jusqu'au 12 oct.

● **Une fête à la Place Vermeil Déjà 20 ans !**
Place Vermeil
(514) 527-7822 Jusqu'au 30 mai

● **Hôtels particuliers de McGill**
Visite auto-guidée et exposition
Université McGill : carte-guide disponible au Burnside Hall (Sherbrooke & McGill college)
(514) 398-4743 Jusqu'au 31 oct.

expositions

Montréal, terre d'asile – L'accueil des réfugiés à Montréal
UQAM – Pav. Hubert-Aquin *(514) 528-1959* Jusqu'au 11 sept.

● **350 ans, Montréal fête, Saint-Michel célèbre**
St-Michel en photos
Bibliothèque St-Michel
(514) 872-3464 Jusqu'au 30 mai

● **Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles**
Société Ressources-Loisirs de P.A.T. Inc.
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

● **Ces femmes qui ont bâti Montréal**
Édifice Cormier
(514) 842-1066 Jusqu'au 18 oct.

● **Cinquante ans de la Galerie Dominion**
Montréal et l'art vivant
Galerie Dominion (rue Sherbrooke O.)
(514) 845-7833 Jusqu'au 12 juin

● **Créations jeunesse 1992 – Édition spéciale**
Parc Lafontaine (restaurant)
(514) 849-5297 Jusqu'au 31 mai

Exposition hellénique du 350e
Centre hellénique communautaire de Montréal
(514) 738-2421 Jusqu'au 31 mai

Expotec / Imax
La musique, une question d'onde
Jetée King Edward, hangar 7, à l'entrée
(514) 496-IMAX Jusqu'au 10 oct.

Fortin, le peintre de Montréal
Musée Marc-Aurèle Fortin
(514) 845-6108 Jusqu'au 12 oct.

● **La démocratie à Montréal, de 1830 à nos jours**
Hôtel de ville – Hall d'honneur
(514) 872-2678 Jusqu'au 13 sept.

La Forêt des Montréal de France
Jardin botanique
(514) 872-1400 Jusqu'au 31 mai

● **Les 200 ans de l'église protestante à Montréal**
Église St-Jean / Erskine and American United
(514) 849-3286 Jusqu'au 12 oct.

Mission Montréal
Musée David M. Stewart (Île Ste-Hélène)
(514) 861-6701 Jusqu'au 12 oct.

● **Montréal 1942-1992**
L'anarchie resplendissante de la peinture
Galerie de l'UQAM – Pav. Judith-Jasmin (JR-120)
(514) 987-6150 Jusqu'au 2 août

Montréal en fête, Montréal en fleurs
Jardin Botanique
(514) 872-1400 Jusqu'au 8 août

Montréal, carrefour d'échange et de commerce
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
Enfants moins de 12 ans : entrée gratuite
(514) 872-9150 Jusqu'au 12 oct.

● **Montréal en projet, 10 années d'architecture urbaine**
Centre de Design de l'UQAM
(514) 987-3395 Jusqu'au 28 juin

Montréal, ville du futur – « Images du futur 92 »
Vieux-Port
(514) 849-1612 Jusqu'au 20 sept.

Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal
201 ave. des Pins O.
(514) 849-2919 Jusqu'au 12 oct.

Nouveau parcours de l'art canadien (1790-1960)
Musée des Beaux-Arts (Pav. Nord)
(514) 285-1600 Jusqu'au 27 sept.

Place aux Montréalais !
Centre d'histoire de Montréal
(514) 872-3207 Jusqu'au 1er nov.

● **Pointe-aux-Trembles en évolution**
Maison Wilson-Beaudry
(514) 872-2643 Jusqu'au 7 sept.

Rome, 1000 ans de civilisation
Palais de la civilisation
(514) 872-4560 Jusqu'au 27 sept.

Scènes des rues de Montréal
La galerie d'art de Loto-Québec
Jusqu'au 10 juin

Transit 92
Navire Fort St-Louis – Vieux Port
(514) 527-9221 Jusqu'au 12 oct.

● **Tur Malka : deux siècles d'histoire juive à Montréal**
Bibliothèque publique juive
(514) 931-7531 Jusqu'au 31 oct.

● **Un fleuve, un quartier, une ville**
Maison de la Culture Frontenac
(514) 872-7882 Jusqu'au 23 août

Voix et images du Sud 1992
UQAM – Salle Marie-Gérin Lajoie
(514) 845-0880 Jusqu'au 31 mai

Marché Bonsecours
350, rue St-Paul Est

Montréal, une histoire à suivre : quatrième volet de l'exposition présentée aux musées du Château Ramezay, David M. Stewart et McCord d'histoire canadienne.

Racines du futur, l'aventure des communications à Montréal : une présentation de Bell Canada, Northern Telecom, Recherches Bell Northern et Bell Cellulaire.

À mille lieux : des installations-vidéo.

Kahswenhtha : introduction à la culture amérindienne.

Exposition temporaire :
● ***Clins d'oeil et collections.***

(514) 872-7292
Tous les jours, de 10h à 18h
Fermé le mardi

● Activité gratuite ▶ Activité vedette
Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel.
Sujet à changements sans préavis.

LES GRANDS PARTENAIRES

EN COLLABORATION AVEC

Ville de Montréal · Tourisme Québec · Canada

La Presse

MONTRÉAL AU FIL DES ANS

Un garage devenu une institution

SONIA SARFATI
collaboration spéciale

« Il est aisé de se faire un client, cela prend environ une minute. Et c'est plus facile encore de le perdre, cela ne prend parfois que trente secondes. »

LES MONTRÉALAIS DE L'OMBRE

La maxime était celle d'Adéodat Provost, décédé en 1968 des suites du diabète. Elle est devenue celle de son fils, Pierre. Celle de son petit-fils, Jacques. Et elle explique la fidélité des clients du garage Adéodat Provost, dont c'est le 70e anniversaire ces jours-ci.

Un garage devenu véritable institution, qui a fait ses débuts très timides en 1922, à l'angle des rues Montcalm et de Montigny (on la connaît depuis sous le nom de boulevard de Maisonneuve). Une installation plus que rudimentaire, que cette station-service. Une pompe, un chevalet de graissage. Et un employé dynamique qui s'y amène en 1924.

Outilleur de profession, Adéodat Provost arrive au garage pour remplacer le gérant, malade. Il y restera, y construira sa vie. Y fera fructifier ses idées.

Ainsi, lorsque les affaires ralentissent, Adéodat Prévost charge un bidon de 10 gallons d'huile dans sa vieille Pontiac et va vérifier l'huile des camions du coin — il y en a beaucoup, le secteur étant à l'époque très industriel.

« Il avait sa ronde! », plaisante Pierre Provost, qui a pris la succession de son père. « C'est aussi lui qui a imaginé le changement d'huile complet. Plutôt que de verser l'huile fraiche sur le résidu de l'égouttement du carter, il nettoyait le moteur avant d'en remettre de la nouvelle. »

Des personnalités

Et puis, Adéodat apprenait des noms. Ceux de ses clients. Près desquels il travaillait, à qui il faisait la conversation, auxquels il suggérait de revenir. Ils revenaient. De plus en plus nombreux.

Quelques noms? Daniel Johnson — lors premier ministre du Québec —, Jean Drapeau — alors maire de Montréal —, Maurice Richard, Butch Bouchard, Jean Béliveau, Bernard Geoffrion — alors joueurs-étoiles des Canadiens.

« Beaucoup d'artistes, de politiciens et de sportifs font encore partie de nos clients réguliers », dit Pierre Provost qui, quelques minutes plus tard, interrompra notre conversation pour parler avec Pierre Marcotte.

Il y a quelques années, il « patentait » la Cadillac du lutteur géant Jean Ferré et, dans un tout autre sens, la Mercury Marquis du lutteur nain Little Beaver!

La guerre et les coupons

Pierre Provost en a, des souvenirs « de garage ». Les plus anciens remontent à la période de la guerre. « L'essence était rationnée, raconte-t-il. Je me souviens que les médecins, les policiers et les ambulanciers avaient priorité sur les autres pour en acheter. Mais tout le monde avait des coupons pour se procurer du carburant.

« Le soir, mon père nous mettait à contribution, mes deux frères et moi. Il nous faisait coller les coupons recueillis durant la journée dans des carnets, qu'il allait ensuite apporter à la banque. »

À l'été 1953, le jeune Pierre a commencé à travailler au garage paternel. L'été seulement, le reste de l'année il étudiait en commerce. « À cette époque, les gens travaillaient de 8 h à 18 h, du lundi au samedi, se souvient-il. La pinte d'huile coûtait 53 cents; un graissage, 2,50 $; un remorquage, 2 $; un lavage du véhicule, à l'intérieur et à l'extérieur, à la main, 1,25 $. »

Le lavage des automobiles, Pierre Provost s'en souvient très bien. C'est là qu'il a commencé sa « carrière ». La « politique du patron », comme il dit, était d'initier ses fils en les faisant débuter au pied de l'échelle.

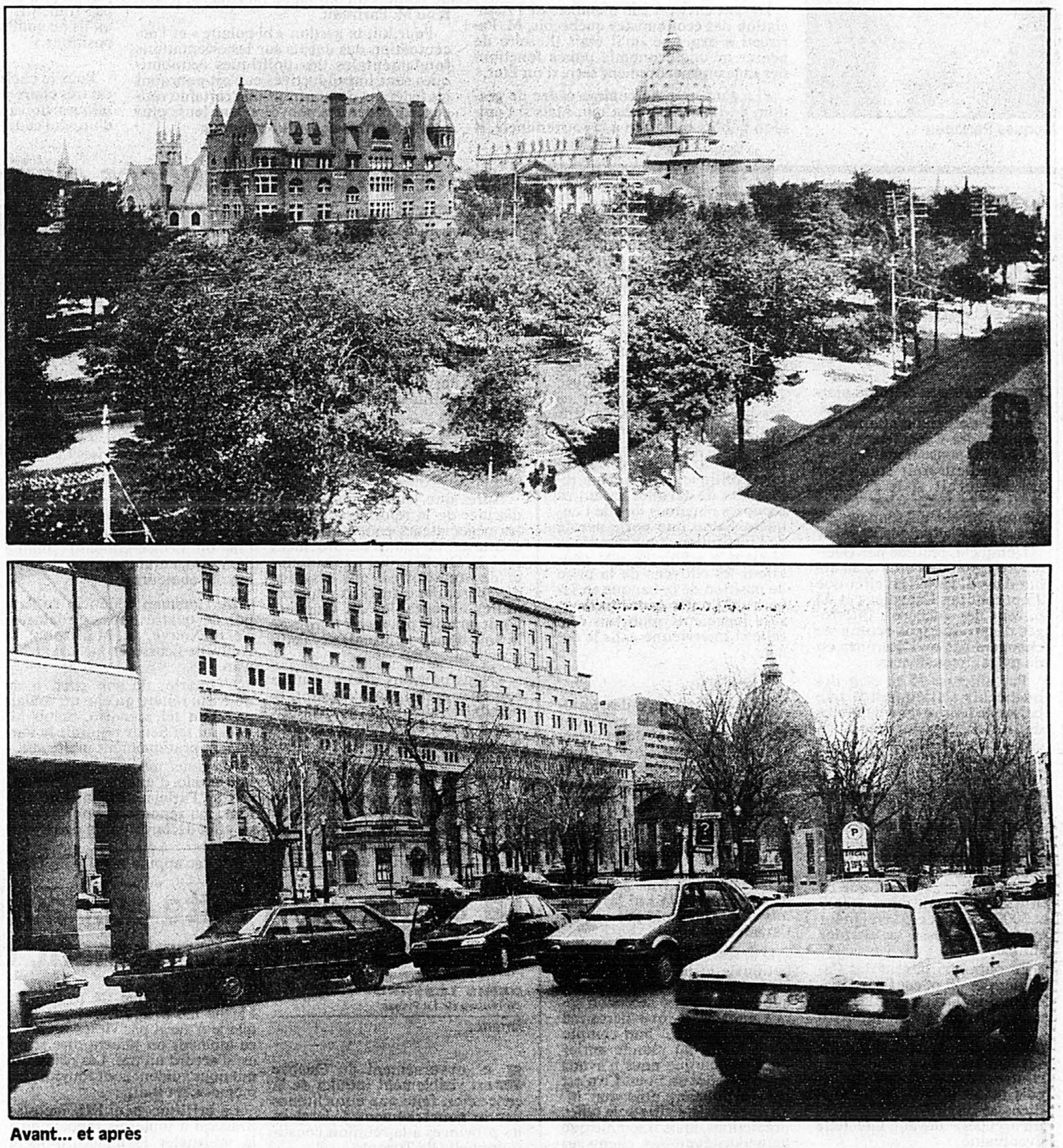
L'apprentissage n'a pas été facile, mais efficace à un point tel que Pierre Provost l'a reproduit avec son fils, François. À 28 ans, ce dernier est passé par toutes les « divisions » du garage: service pour l'essence, lavage, mécanique, changement d'huile et des filtres, remorquage.

Et c'est lui qui prendra la relève de son père. Mais pas avant quelques années! Après? Difficile à dire. François a, lui aussi, un fils. Mais il n'a qu'un an. Bien malin celui qui dira déjà s'il a la vocation!



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Maintenant en costume et cravate, Pierre Provost a commencé au bas de l'échelle, dans le garage de son père, Adéodat, dont on voit ici le portrait.



Avant... et après

Le square Dominion a changé d'allure et de nom

Le square Dominion a certes changé et la trame bâtie qui le ceinture a subi nombre de transformations au cours du XXe siècle, mais tout au moins l'ancien cimetière conserve encore aujourd'hui sa vocation de place publique richement agrémentée de grands arbres et d'espaces verts.

Commençons par éclaircir l'affaire du nom. Le square Dominion perdit la moitié de sa superficie (celle qui se trouve au sud du boulevard René-Lévesque) le 7 novembre 1966 quand l'administration municipale lui donna le nom de « place du Canada ». Et le square Dominion disparut complètement du menu toponymique montréalais le 30 novembre 1987 quand l'administration Doré-Fainstat donna le nom de square Dorchester à la partie nord du défunt square Dominion, sans doute pour se faire pardonner d'avoir transgressé les règles de son propre Service de toponymie en donnant le nom de René Lévesque au défunt boulevard Dorchester avant la période prévue par le Service.

Pour revenir au square lui-même, sa superficie est restée presque intacte, même quand on a élargi la rue Dorchester en boulevard au cours des années 1950. Réalisée par l'infatigable témoin de l'histoire de Montréal, William Notman, la photo ancienne est sûrement antérieure à 1900 puisqu'on installa cette année-là la dernière des 13 statues qui couronnent la façade de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. Et elle est sûrement postérieure à 1912, date à laquelle on a démoli l'ancien édifice du YMCA (bon nombre de pierres furent achetées et déménagées sur le terrain du collège de Saint-Laurent), afin d'entreprendre la construction de l'édifice Sun Life, qui fut longtemps le plus élevé de Montréal.

LE MONTRÉAL D'HIER

PHOTOS ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES NOTMAN, MUSÉE McCORD, UNIVERSITÉ McGILL, ET JEAN GOUPIL, *La Presse*

Maurens, berceau des Joncas d'Amérique

Quand Anthoyne Junqua et Arnaude Garlin donnèrent naissance à Pierre, en novembre 1644, à Maurens, un petit bourg où vivent environ 200 personnes, dans le Gers, ils ne se doutaient sûrement pas que leur rejeton donnerait naissance à une des familles-souches de la Nouvelle-France. Et encore moins sans doute qu'il changerait la graphie de Junqua pour Joncas, exclusive semble-t-il à l'Amérique du Nord.

LES FAMILLES-SOUCHES

Pierre Joncas dit Lapierre avait 20 ans quand il arriva en Nouvelle-France le 30 juin 1665 avec la compagnie d'Orléans, rattachée au régiment Carignan-Salières, après un séjour d'une année à Cayenne.

Joncas a épousé Jacqueline Boulay, fille de Robert et de Francine Grenier le 8 juin 1672, dans la paroisse de Sainte-Famille à l'île d'Orléans. Sa descendance est relativement modeste puisqu'on dénombre environ 5000 personnes portant le patronyme de Joncas.

Descendants illustres

Certains descendants se sont plus particulièrement illustrés. C'est le cas d'**Antoine** et d'**Edmond**, qui ont longtemps fait du cabotage dans le golfe Saint-Laurent; **Louis-Zéphirin**, député du comté de Bellechasse à la Chambre des communes à la fin du dernier siècle; **Avila**, qui fut le premier de tous les descendants à accéder à la prêtrise en 1920; **Roland**, ordonné prêtre en 1957 par le cardinal Paul-Émile Léger; **Paul**, vicaire général du diocèse de Gaspé; **Jean-Luc**, député à la Chambre des communes; **Claude**, juge à la Cour du Québec, mari de Claire Barrette, elle-même juge à la Cour supérieure.

En cette année d'anniversaire pour Montréal, les Joncas se retrouveront le samedi 20 juin, au collège de Maisonneuve. L'Association des familles Joncas d'Amérique inc. s'attend évidemment à une participation-record.

Montréal, c'est...

LES MONTRÉALAIS SE RACONTENT

Le mont Royal, sa croix illuminée,
La mémoire d'hommes et de femmes
Qui ont fait naître notre ville,
Qui la font croître, notre ville,
Au prix de la croix et de la foi.
Le mont Royal, c'est une ville sacrée,
Notre Jérusalem québécois.
Montréal, c'est...

L'oratoire Saint-Joseph,
Église universelle des pélerins
Qui montent vers les lieux saints.
C'est le boiteux, le blessé, l'étranger,
C'est l'immigré, l'éploré, le riche agenouillé,
C'est le peuple de Dieu qui vient
Crier sa foi et demander le miracle.
Montréal, c'est l'oratoire du peuple,
Le haut-lieu de prière et de rassemblement!
L'oratoire Saint-Joseph, c'est au meilleur,
Le haut-lieu de Montréal et de la gloire de Dieu!
Montréal, c'est...

La basilique Notre-Dame en fête,
Avec ses grandes orgues d'allégresse,
Ses messes festives d'où jaillit la joie,
Ses chorales ardentes, puissantes,
Ses concerts sacrés comme le *Te Deum* de Berlioz,
Ses témoins visiteurs qui viennent adorer.
Enfin, tant de touristes incessants
Qui, en silence, se laissent toucher
Par la beauté et la présence de la Trinité
Dans la chapelle du Sacré-Coeur.
C'est l'histoire des pionniers
Qui ont porté leur foi immortelle
Dans les vitraux de Notre-Dame,
Eux qui nous rappellent...
« Noblesse oblige! » Montréalais!
Montréal, c'est...
C'est la **ville consacrée à Marie**,
C'est le chant des *ave* sur nos ondes,
C'est la pieuse chapelle
De Notre-Dame-de-Lourdes près de l'UQAM,
C'est sa splendide Immaculée-Conception,
C'est le lieu de grâce et de pardon,
C'est aussi Notre-Dame-de-Bon-Secours
Qui sans cesse veille sur nous.
Montréal, c'est enfin...
Une ville d'amour...
Où tous sont bienvenus,
Où nos coeurs sont ouverts au partage.
C'est la ville...
Où on aime fêter ensemble,
Jouer, parader, rire, jongler, chanter,
Mais aussi aider les plus démunis.
Où la paix est plus importante que la violence,
Où la foi perdure et se renouvelle dans la joie,
Où Dieu nous garde des régisseurs des ténèbres,
Où Dieu a sa place au coeur même
De nos fêtes et de nos loi.
Vive le 350afsupe anniversaire
Et vive le « Jésus » de Montréal!

JOCELYNE L. Montréal



Jacques Parizeau

Parizeau veut centraliser à Québec... ou Ottawa

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

Le chef de l'Opposition officielle, Jacques Parizeau, a affirmé, hier, que si les Québécois rejettent la souveraineté, il faudra confier l'élaboration du cadre économique au pays au seul gouvernement fédéral.

Devant environ 200 membres de l'Association des économistes québécois, M. Parizeau a expliqué qu'il était illusoire de penser qu'une économie puisse fonctionner sans un encadrement serré d'un État.

«La souveraineté comme cadre de gestion, a-t-il déclaré, c'est oui. Mais si l'opinion publique dit non à la souveraineté, il faudrait avoir une véritable politique d'intégration économique élaborée à Ottawa.

«C'est l'un ou c'est l'autre, a-t-il poursuivi, parce qu'il faut que cela soit géré quelque part.»

La pire des solutions, selon lui, c'est cette formule de fédéralisme profondément renouvelé ou décentralisateur auquel tiennent encore un certain nombre de Canadiens et de Québécois. «C'est le pire cadre de gestion qu'on puisse imaginer», a soutenu M. Parizeau.

Pour lui, la gestion «bi-polaire» et l'accentuation des débats sur les orientations fondamentales des politiques économiques sont improductives et c'est pourquoi les fédéraux démontrent une certaine réticence à céder des pouvoirs dans leurs plus récentes offres constitutionnelles.

«Les fédéraux, a-t-il dit, vont faire des offres, mais on sent bien que sur le plan économique ils sont extrêmement réticents et ils ont parfaitement raison.

«Déjà, tel que les pouvoirs économiques sont répartis, a ajouté M. Parizeau, on sait très bien que les omissions, les chevauchements et les incohérences sont devenus dans certains secteurs à peu près insupportables. De là à accentuer le phénomène, il y a un pas que le Canada anglais ne veut pas franchir, mais cela ne veut pas dire qu'ils ne vont pas chercher à faire des propositions.»

Pour le chef de l'opposition, la question est très claire puisque les politiques économiques doivent être gérées à l'intérieur d'un seul cadre.

Cela dit, M. Parizeau estime que le Québec est tout à fait capable de fixer ce cadre économique unique et efficace, même s'il admet sans détour que la souveraineté ne va pas rendre tout le monde intelligent «de façon instantanée».

«La souveraineté, pas plus que Québec Inc (le modèle économique québécois), a-t-il confié, ne peut devenir une assurance mur-à-mur contre les faillites, de la même façon que la souveraineté ne protègera pas les Québécois contre, de temps à autre, l'apparition d'un gouvernement pas très fort ou pas très futé.

Il estime cependant que l'adhésion du Québec à cette indépendance politique va créer le cadre d'une gestion efficace et permettre de définir un certain nombre d'objectifs clairs.

Les Canadiens ne craignent pas pour leurs revenus en cas d'indépendance du Québec

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse

OTTAWA

En dépit des discours alarmistes de certains politiciens et de gens d'affaires, la majorité des Canadiens et des Québécois pensent que leur revenu demeurerait stable ou augmenterait si le Québec quittait la fédération canadienne, révèle un sondage effectué pour la Banque Royale.

L'enquête, réalisée par Decima Research de Toronto au début d'avril, révèle en effet que 75 p. cent des Canadiens et 53 p. cent des québécois interrogés disent que leur revenu ne changera pas ou s'accroîtra en de telles circonstances.

Par ailleurs, 15 p. cent des québécois s'attendent à une baisse de leur revenu de moins de 1000$ pendant que 7 p. cent estiment que cette chute se situera entre 1000$ et 3000$ et que 10 p. cent pensent que leur perte dépassera les 3000$.

Au Canada anglais, seulement 7 p. cent des répondants pensent que leur revenu diminuera de moins de 1000$ pendant 3 p. cent estiment que ce chiffre se situera entre 1000$ et 3000$, et 4 p. cent craignent que cela dépasse ce dernier chiffre.

En outre, 65 p. cent des Canadiens et 45 p. cent des Québécois déclarent qu'ils sont «peu ou pas préoccupé du tout» par les répercussions d'un tel changement politique sur leur sécurité d'emploi. Par contre, 38 p. cent des Québécois et 19 p. cent des Canadiens se disent «assez ou très préoccupés» devant une telle éventualité.

Le sondage de la firme Decima a été conduit auprès de 1390 personnes au Canada, dont 500 au Québec, où on a interrogé 440 francophones et 60 anglophones. Les réponses des anglophones du Québec sont, dans les deux cas, plus pessimistes que celles de leur concitoyens francophones.

Même si le sondage comportait plus de questions de nature politique, la Banque a refusé hier de dévoiler les autres réponses obtenues lors de l'enquête. Selon une porte parole de l'institution, deux questions visaient à savoir ce que pensaient les citoyens de la prise de position de la banque en faveur de l'unité canadienne et s'ils jugeaient opportun que celle-ci intervienne dans le débat.

Déception

Visiblement déçu des résultats du sondage, le président du conseil et chef de la direction de la Banque Royale Allan Taylor a déclaré hier que «les canadiens ne comprennent pas encore ce que leur coûterait une séparation».

Selon lui, «il est dangereux et illusoire de supposer qu'une séparation se ferait sans douleur et à peu de frais et qu'elle ne compromettrait ni les revenus ni les emplois partout au Canada».

D'après M. Taylor, «l'unité nationale et la prospérité son indissociables». Il a soutenu que le coût d'une sécession serait énorme et que personne ne s'en tirerait à bon compte en donnant au monde entier l'impression que nous n'avons pas confiance en nous. Ce n'est pas la première fois que M. Taylor se laisse aller à de telles prédictions, mais il semble que la majorité de ses clients et concitoyens ne partagent toujours pas son pessimisme.

Les chances de succès s'amenuisent à la conférence constitutionnelle de Toronto

MARIE-CLAUDE LORTIE

TORONTO

La bataille entre les avocats et les détracteurs d'un Sénat égal s'est poursuivie en vain hier aux négociations constitutionnelles de la dernière heure à Toronto et la possibilité que cette question ne soit pas réglée avant la fin de ce processus préliminaire, et doive plutôt être amenée devant les premiers ministres, se fait de plus en plus présente.

Après une journée complète à discuter de la réforme du Sénat, les négociateurs constitutionnels d'Ottawa, de toutes les provinces sauf le Québec, des autochtones et des territoires, qui essaient d'élaborer des offres constitutionnelles acceptables au Québec, n'ont en effet pas réussi à trouver la voie d'un compromis sur cette question.

«Nous pouvons dire que nous sommes maintenant devant la possibilité que deux propositions sur le Sénat émergent de ce processus», a déclaré le représentant de la Colombie-Britannique, Moe Sihota.

«Il est possible qu'il n'y ait pas d'entente samedi sur cette question, mais ce n'est pas la fin du monde. Ce sera seulement la fin de ce processus, il y aura d'autres discussions», a déclaré le premier ministre ontarien, Bob Rae. Propos qui ont trouvé écho chez le ministre fédéral Benoit Bouchard.

Si les discussions n'avancent pas, c'est que l'Alberta et l'Ontario ne s'entendent absolument pas sur la réforme du Sénat et n'ont pas vraiment bougé hier.

Le ministre représentant l'Alberta, Jim Horsman, a en effet répété à plusieurs reprises hier qu'il n'était pas question que sa province dilue sa position, qui est d'exiger la mise en place d'un Sénat élu, muni de vigoureux pouvoirs et où toutes les provinces, l'Île du Prince-Edouard comme l'Ontario, auraient le même nombre de sénateurs.

M. Horsman bénéficie de l'appui de quatre autres provinces: Terre-Neuve, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan.

L'Ontario, de son côté, a de nouveau réitéré qu'elle ne voulait pas d'un tel scénario. Selon M. Rae, un tel Sénat rendrait le Parlement pratiquement inefficace.

«Si vous me demandez est-ce que je veux d'une recette qui créerait un Parlement bloqué de partout, ma réponse est non», a-t-il en effet déclaré à la fin de la journée.

M. Rae appuie la mise en place d'un Sénat «équitable», où le partage des sièges serait ré-équilibré, mais où les provinces les plus populeuses auraient plus de sièges que les petites.

M. Rae a cependant qualifié de «constructive» la nouvelle proposition de la Colombie-Britannique, qui suggère de créer un Sénat «égal régionalement». En vertu de ce modèle, les Maritimes, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique auraient le même nombre de sénateurs.

Jusqu'à récemment, les négociateurs constitutionnels n'étudiaient que les modèles «égal» et «équitable». Mais hier le ministre responsable des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, a expliqué que cette solution mitoyenne était revenue sur la table.

Hier, les négociateurs politiques ont discuté de la formule d'amendement. La Saskatchewan a proposé de changer la formule actuelle, qui est d'exiger l'assentiment de sept provinces représentants 50 p. cent de la population, pour une formule exigeant l'appui de sept provinces représentants 85 p. cent de la population. Cette formule donnerait un droit de veto au Québec, à l'Ontario et à la Colombie-Britannique. Aucune décision n'a toutefois été prise à ce sujet, qui n'a pas grand chance d'être réglé avant demain.



Daniel Johnson

Québec se penche sur les finances des collèges privés

Presse Canadienne

Le gouvernement «regarde attentivement» la situation financière des collèges privés, qui ont récemment fait savoir que plusieurs d'entre eux accusaient des déficits.

Interrogé par quelques journalistes hier, à l'occasion de son passage à Montréal devant l'Association des centres d'accueil, le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, a très brièvement commenté la situation financière précaire de ces établissements privés d'enseignement.

«Nous regardons attentivement le mode de financement du secteur privé, qui reste un secteur témoin de nos traditions», a-t-il mentionné, en faisant référence au ministère de l'Enseignement supérieur et au Conseil du trésor.

«La question est de savoir jusqu'où on peut aller», a-t-il ajouté, rappelant que le contexte budgétaire continue d'être difficile.

La concession faite aux autochtones inquiète le gouvernement du Québec

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le gouvernement du Québec est visiblement inquiet de la concession faite aux autochtones par le gouvernement fédéral et les provinces à la réunion constitutionnelle de Toronto.

S'accrochant toutefois aux assurances fournies verbalement pas le ministre Joe Clark, le gouvernement Bourassa attendra de voir le texte de cette proposition avant d'y aller d'une réaction qui risquerait de faire avorter les discussions actuellement en cours.

Mercredi, à Toronto, afin d'obtenir que les Premières nations abandonnent leur demande d'être considérées comme «société distincte» au même titre que le Québec, Ottawa et les provinces anglophones ont convenu d'un échéancier pour assurer les autochtones que le concept d'un gouvernement autonome ne sera pas relégué aux oubliettes.

Les autochtones se sont vu reconnaître le droit de faire appliquer cette autonomie par les tribunaux si, dans trois ans, Ottawa et les provinces n'ont pas encore réussi à négocier avec eux les modalités de ces gouvernements.

Hier, le ministre responsable du dossier constitutionnel, Gil Rémillard, a joué de prudence: «Je ne me prononcerai pas tant que je n'aurai pas vu les textes, à ce moment on pourra dire si on est d'accord ou pas. Les principes qui nous guident sont toujours les mêmes», a-t-il dit.

Le critique péquiste Jacques Brassard a toutefois rappelé qu'a la mi-janvier le même ministre Rémillard avait repoussé carrément l'éventualité que les tribunaux puissent décider de cette question relevant exclusivement de l'Assemblée nationale, selon lui.

M. Rémillard avait alors déclaré qu'il «fallait respecter l'intégrité territoriale du Québec».

«Les propositions fédérales précisent qu'en l'absence d'entente avec les gouvernements sur le droit des autochtones à l'autonomie gouvernementale, les tribunaux pourront en décider la nature et la modalité d'application. Le Québec ne peut accepter qu'un tel rôle soit confié aux tribunaux», affirmait M. Rémillard dans sa déclaration d'Anjou, où il avait précisé que le Québec désirait «la substance de Meech» pour adhérer à la constitution.

Pour le député Brassard il y a un véritable fossé entre les assurances que donnait mi-janvier M. Rémillard et sa prudence d'aujourd'hui.

Plusieurs sources chez les stratèges québécois soulignent que Québec et le ministre Rémillard, personnellement, sont vivement opposés à cette idée que les tribunaux puissent avoir à trancher sur la création d'un troisième ordre de gouvernement, qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences territoriales au Québec.

D'autres sources signalent que le gouvernement Bourassa, même s'il désapprouve cette idée, ne la commentera pas par crainte de faire exploser les fragiles consensus des réunions constitutionnelles.

Pour Québec, de deux choses l'une, Ottawa traite avec désinvolture cette question qui est lourde de conséquences, où il compte que les tribunaux seraient dans tous les cas forts réticents à conférer beaucoup de droits et pouvoirs à ces gouvernements autochtones. Dans les deux cas, la stratégie est dangereuse. Elle débouche sur d'importants problèmes ou une gigantesque désillusion chez les autochtones, avec les risques que cela comporte.

Même à Ottawa l'idée de donner aux tribunaux la main haute sur la création d'un nouveau palier de gouvernement ne fait pas l'unanimité. Beaucoup de spécialistes, même fédéraux, s'inquiètent des conséquences de telles concessions faites par le gouvernement Mulroney.

Loi référendaire: Libman prêt à retirer sa plainte

Presse Canadienne

QUÉBEC

A peine 24 heures après avoir contesté la loi référendaire devant les tribunaux, le chef du Parti égalité et député de D'Arcy-McGee, Robert Libman, est maintenant prêt à retirer sa contestation pour rechercher un règlement à l'amiable.

Le député Libman vient de faire parvenir une lettre à cette fin au ministre Marc-Yvan Côté, qui est responsable de la loi référendaire.

Cette attitude de M. Libman a scandalisé le ministre Côté. Le député Libman suggère une rencontre formelle entre le ministre Côté, le représentant de l'opposition péquiste et lui-même «afin de discuter de solutions possibles pour régler ce problème.»

«Notre action en justice n'aurait plus alors sa raison d'être», écrit le député de D'Arcy-McGee.

«J'avoue mon étonnement», répond le ministre Côté. Celui-ci se scandalise que le député n'ait pas d'abord saisi l'Assemblée nationale du dossier avant de s'adresser aux tribunaux.

M. Côté se dit néanmoins ouvert pour discuter de la question mais en autant que le porte-parole de l'opposition péquiste et député de Joliette, Guy Chevrette, soit également partie à la discussion.

Bélanger suit l'exemple de Jocelyne Caron

Presse Canadienne

QUÉBEC

Après la député péquiste Jocelyne Caron, c'est au tour de son collègue d'Anjou, Pierre Bélanger, d'annoncer son retrait du nouveau régime de pension bonifié des membres de l'Assemblée nationale.

Le député a indiqué que le «temps n'avait pu être plus mal choisi pour améliorer le régime de retraite des députés»

La France des affaires «se fout» de l'indépendance du Québec, selon le Financial Post

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le monde des affaires français est totalement indifférent à la souveraineté du Québec et, jusque dans l'entourage du président Mitterand on qualifie d'«absurdité» et de «folklore» la thèse de l'indépendance du Québec.

Dans le supplément magazine de son numéro d'aujourd'hui, le Financial Post publie un long reportage sur l'indifférence probable de la France devant la volonté d'indépendance du Québec. Le reportage est publié à la page frontispice du magazine, distribué à plus de 100 000 exemplaires. On y cite de nombreux hommes d'affaires français, des analystes politiques et, sans les identifier, de proches conseillers du président François Mitterand.

«Pourquoi la France ne veut pas d'un Québec séparé. D'un point de vue économique et émotif, les Francais s'opposent au séparatisme», affirme en exergue l'article, ajoutant que «l'abominable "Vive le Québec libre" avait empoisonné les relations franco-canadiennes pendant des années. Maintenant la question de l'indépendance du Québec provoque une hostilité ouverte en France», affirme le reportage.

Après avoir cité le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard — ex-ambassadeur du Canada en France —, qui se dit certain «que la France va nous (le Québec souverain) aider», l'article du Post souligne que de nombreux souverainistes québécois «attendent beaucoup de la France».

Or, la totalité des hommes d'affaires, universitaires et des hauts dirigeants français interrogés par le Financial Post sont indifférents ou carrément opposés à la souveraineté. «On s'en fout en France», dira Michel Bonn, président du plus grand distributeur alimentaire, la chaîne Carrefour. Pour François Collomb, président de Lafarge-Coppée, le géant français des matériaux de construction, «aucune compagnie française n'aimerait voir un Québec indépendant. On se demande à quoi celà servirait au juste», d'ajouter M. Collomb.

La France a les yeux d'abord tourné vers le marché américain qu'ont percé récemment les géants Rhône-Poulenc, Michelin, Sacilor et Scheiner, expliquent les auteurs de l'article, Stewart Toy, correspondant de Business Week à Paris, et Kathryn Leger, une journaliste montréalaise. Paris ne déteste pas voir le Canada demeurer uni, faisant un contrepoids au géant américain. Le président Mitterrand entretient d'ailleurs d'excellent rapports avec Brian Mulroney, un allié dans les rencontres internationales, et ne ferait rien pour brouiller les relations avec Ottawa.

Pour le directeur adjoint de l'Institut français des Relations internationales, Daniel Moisi, le cri du Général, en 1967, fut «un écart de langage» causé par l'émotion entourant sa tournée au Québec. Depuis, «la politique française a pris ses distances de cette phrase». Un Québec souverain rend perplexe beaucoup de Français aujourd'hui, selon lui. «Québec serait un mini-État très provincial et isolé». Pour lui, en dehors de certains «romantiques» gaullistes, les souverainistes québécois ne trouveraient guère d'appuis à Paris.

La France nous appuiera

S'estimant «cité un peu hors contexte», le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, précise qu'il n'attend nullement de la France qu'elle intervienne dans le débat actuel. Une fois la souveraineté décidée par la population québécoise, M. Bouchard reste certain que le milieu des affaires français sera sympathique au Québec: «Je connais des dirigeants de firmes tout aussi importantes que celles citées par l'article qui, eux, sont très favorables à la souveraineté, mais il est certain qu'ils ne se prononceront pas publiquement à ce moment-ci.»

Car selon lui, il est normal que les Français soient «un peu refroidis» à l'égard de la souveraineté qu'ils appuyaient sans réserves dans les années 1970. «Ils nous disent essentiellement "Votre débat est très compliqué, décidez vous et nous vous appuierons par la suite"», d'expliquer l'ancien ambassadeur du Canada à Paris.

Au bureau du chef péquiste, Jacques Parizeau, on prend avec un grain de sel l'article du quotidien d'affaires torontois. «Lors de la rencontre de M. Parizeau et du président Mitterrand, il y un an, ce dernier avait dit que: "la France ne précéderait pas le Québec mais l'accompagnerait pas à pas"», rappelle-t-on. On juge d'ailleurs un peu faciles les attaques de certains «membres du personnel du président Mitterrand» qui, rapporte le Post estiment que «l'indépendance serait absurde pour le Québec» et que cette thèse «serait irréaliste sur le plan économique».

Aux commentaires malveillants de certains Français, on réplique, dans l'entourage de M. Parizeau, par le discours récent de Secrétaire général de l'ONU, Boutros Ghali, qui faisait un vibrant plaidoyer en faveur de la souveraineté des Etats, la semaine dernière, à Montréal.

Souverainiste et proche de plusieurs politiciens français, l'ex-déléguée du Québec à Paris Louise Beaudoin estime que l'évaluation du Post est diamétralement opposée à la réalité. «Pour tous les noms qu'ils citent je peux en trouver d'autres aussi ou plus prestigieux qui, eux, approuvent la souveraineté» lance-t-elle.

Un sondage Angus Reid, publié à la mi-mai montrait que l'opinion publique française était, parmi 15 pays, celle qui était la plus réceptive à la souveraineté du Québec. Le sondage indiquait que 29 p. cent des français seraient «heureux» d'apprendre que le Québec est devenu souverain tandis que 23 p. cent déploreraient la nouvelle; 46 p. cent restaient indifférents. Aussi 64 p. cent des Francais souhaitent que la France reste en dehors du débat canado-québécois et 21 p. cent souhaitent que Paris «aide l'indépendance du Québec».

L'ambiguité selon, Mme Beaudoin, vient du fait que plusieurs s'attendent à ce que la France interviennent avant même que les Québécois n'aient fait un choix. «Quand la France aura à choisir entre le Canada et le Québec, elle choisira en fonction de ses intérêts et ce sera le Québec», lance-t-elle.

Université de Montréal

Collation solennelle des grades

Félicitations aux récipiendaires de doctorats et de distinctions honorifiques

L'Université de Montréal, la plus importante université de deuxième et troisième cycles au Canada, s'est donné comme mission de former un nombre sans cesse croissant de chercheurs hautement qualifiés.

Reconnue internationalement, la valeur de ses diplômes d'études supérieures repose sur la compétence de ses professeurs et de ses chercheurs, sur l'importance de leur participation aux activités scientifiques ainsi que sur la qualité des étudiants et des étudiantes qu'elle recrute.

L'Université de Montréal est heureuse de souligner ce haut niveau d'excellence en cette journée de collation des grades du 29 mai 1992 par la remise des titres de docteurs et de diverses distinctions honorifiques.

Les docteurs honoris causa

Le doctorat *honoris causa* est attribué à des personnalités de renommée nationale ou internationale. Il souligne leur contribution exceptionnelle à un domaine particulier, qu'il soit scientifique ou artistique, culturel ou économique, littéraire ou politique.



Jacques Delors
Président de la Commission des communautés européennes, Jacques Delors a une longue et riche carrière politique à son actif. Il a notamment été conseiller du premier ministre français pour les affaires sociales et culturelles, député du Parlement européen et président de la commission économique et monétaire, ministre de l'Économie et des Finances et maire de Clichy. Il est également membre du Comité directeur du Parti socialiste et détient des titres honorifiques d'une dizaine d'universités européennes.



Betty Goodwin
Peintre autodidacte, Betty Goodwin est une artiste montréalaise dont la renommée nationale et internationale est établie depuis le tournant des années soixante-dix. Ses oeuvres ont été exposées aux États-Unis, en Allemagne et au Brésil. Le Musée des Beaux-Arts de Montréal et le Musée d'art contemporain lui ont déjà consacré une rétrospective. S'exprimant dans un langage plastique qui se situe entre l'abstraction et la figuration, l'oeuvre de Betty Goodwin explore la fragilité, l'absurde et le tragique de la condition humaine.



David L. Johnston
Après avoir été professeur de droit à l'Université Queen's, à l'Université de Toronto et à l'Université Western, David L. Johnston est devenu, en 1979, principal et vice-chancelier de l'Université McGill. Parmi les faits saillants de sa carrière, soulignons qu'il a été président du Canadian Law Deans Committee, de l'Association des universités et collèges du Canada et de la Table ronde sur l'environnement et l'économie. Depuis 1987, il est membre de l'Institut canadien de recherches avancées et siège sur les conseils d'administration de plusieurs importantes compagnies canadiennes.



Raymond Royer
Diplômé en sciences comptables, en droit et en commerce de l'Université de Sherbrooke, Raymond Royer supervise, à titre de président et chef de l'exploitation de la compagnie Bombardier, le travail des quatre groupes industriels de cette entreprise dont les filiales sont réparties dans sept pays. M. Royer est également membre des conseils d'administration de la Banque nationale du Canada, de la Corporation financière Power et membre de la Commission binationale *Forum Canada-Japon 2000.*



Christian de Duve
Oeuvrant aux confins de la médecine, de la biologie et de la chimie, Christian de Duve a reçu, en 1974, le prix Nobel de médecine (physiologie). Il a été membre de nombreuses sociétés scientifiques, aux États-Unis et en Europe, a connu une brillante carrière à l'Université catholique de Louvain ainsi qu'à la Rockefeller University de New York, en plus de faire partie des comités de rédaction de plusieurs revues scientifiques. La distinction que lui attribue l'Université de Montréal vient s'ajouter à une liste impressionnante de doctorats *honoris causa* et d'autres nominations honorifiques.



François Jacob
Biologiste de renommée mondiale, François Jacob a reçu, en 1965, le prix Nobel de médecine (physiologie). Ses travaux ont porté principalement sur les mécanismes génétiques des bactéries et des virus bactériens, sur les transferts d'information génétique et sur les mécanismes régulateurs de la cellule bactérienne. Il est docteur *honoris causa* de plusieurs universités et membre de prestigieuses organisations aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Hongrie et en Espagne. Il est également Compagnon de la Libération et Grand-Croix de la Légion d'honneur.



François Lhermitte
Professeur titulaire de la Faculté de médecine de l'Université de Paris VI, chercheur éminent, François Lhermitte dirige depuis 1968 le groupe de recherche de neuropsychologie de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Les travaux de ce spécialiste de l'aphasie font époque et de nombreux prix et distinctions couronnent une carrière exceptionnelle. Le professeur Lhermitte est en outre Commandeur de l'Ordre national de la Légion d'honneur, décoré de plusieurs titres civils et militaires, et médaillé de l'Association des médecins de langue française du Canada.



Robert Weill
Spécialiste d'odontologie et d'histologie, Robert Weill a principalement axé ses travaux sur l'étude de la structure dentaire et son développement. Publiés dans les revues scientifiques les plus prestigieuses, les résultats de ses recherches sont une contribution majeure à l'avancement des connaissances en médecine dentaire. Membre de nombreux organismes scientifiques, le docteur Weill est notamment lauréat du Prix des laboratoires décerné par l'Académie des sciences, Officier de l'Ordre national du Mérite, Fellow de l'International College of Dentists et de l'American College of Dentists.

259 nouveaux doctorats

L'Université de Montréal décerne cette année 259 doctorats à autant de chercheurs qui ont contribué, de façon significative, à l'avancement des connaissances. L'augmentation constante du nombre de doctorats illustre les efforts investis par l'Université pour devenir l'une des grandes universités de recherche nord-américaines.

Le nom des nouveaux docteurs est suivi de celui de leur directeur de recherche.

Faculté de l'aménagement

Bellalite, Lynda
Iskandar Gabbour

Bencheikh, Ahmed
Olivier Soubeyran et Ronald Levy

Desmarais, Gaétan
Olivier Soubeyran

Proulx, Ghylaine
Romedi Passini

Faculté des arts et des sciences

Aboussir, Youssef
John Michael Pearson

Adjengue, Luc Désiré
Marc Moore

Allaire, Jérôme
Yves Lepage

Anselmi, William
Wladimir Krysinski

Argant-Leclair, Marie-Claude
Monique Morval

Barbance, Maryse
Marie-Andrée Bertrand

Barbeau, Michel
Gregor v. Bochmann

Barrette, Jacques
Robert Haccoun

Bélanger, Pierre C.
André Caron

Bellavance, Guy
Marcel Fournier

Benhadji, Ahmed
André Savoie

Bennani-Laafiret, Youssef
Stephen Hanessian

Bernier, Jean-François
Claude Lévesque

Bernstein, Lawrence
Hans Hofmann

Berthet, Thierry
Gérald Bernier

Bischoff, Pierre
Bruno Ramirez et Bettina Bradbury

Blain, Lucie
Stéphane Molotchnikoff et Pierre Lachapelle

Bonneterre, Daniel
Marcel Leibovici

Boudreau, Denis
Joseph Hubert

Bourassa, Lucie
Robert Melançon

Bousquet, Pierre
Germain Lavoie

Brassard, Pierre
François Wesemael et Gilles Fontaine

Brillon, Denis
Gilles Sauvé

Bronsard, Roger
Mireille Mathieu

Carignan, Diane
André Blais

Castillo, Daniel
Antonio Gomez-Moriana

Castro-Rea, Julian
Philippe Faucher

Chbat, Joseph
Gilles Lane

Cisse, Soriba
Thérèse Cabana et Denis Gauvreau

Cliche, Paul
Pierre Beaucage

Collin, Dominique
Marisa Zavalloni

Côté, Sylvie
Jean-Pierre Blondin

Couture, Claude
Stephen Hanessian

Cyr, Jean-Roch
Pierre Trépanier

D'Abate, Dominic
Gilles Rondeau

Dagenais, Lucie France
Marianne Kempeneers et Hélène David

Dawes, Elizabeth
Elizabeth Schulze-Busacker

Desbiens, Sylvain
Pierre J. Lespérance

Desjardins, Yvon
Francis Forest

Diarra, Boniface
Pierre Landreville et Daniel Turp

Dion, Sylvie
Antonio Gomez-Moriana

Dostie, Gaétane
Igor Mel'Cuk et Nathan Ménard

Dubé, Luc
Rémy Sauvé

Dubiel, Walter
Antonio Gomez-Moriana

Dubreuil, Alain
Thérèse Prince

Dupont, Serge
Robert Haccoun

Dupuis, Jean-Pierre
Gilles Bibeau

Earnshaw, Laurance
Marc Leblanc et Richard Ernest Tremblay

Etcheverry, Jorge
Antonio Gomez-Moriana

Felberg, Margaret
Bruno Roy

Fianu, Janine
Serge Lusignan

Flibotte, Stéphane
Paul Taras

Fontan, Jean-Marc
Gabriel Gagnon

François, Isabelle
Bernard Charles

Gauthier, Luc
Louis Maheu et Knorr-Karin Célina

Gauthier, Mona
Francois Péraldi et Christie McDonald

Gervais, Sylvain
Jacqueline Avard

Gibeau, Guy
Luc Racine et Jean-Claude Muller

Grondin, Luc
Serge Demers

Gutierrez, Dolores
Maryse Bertrand de Munoz

Hayeur, Mariette
Bernard Bernier

Hébert, Martine
Christopher M. Earls

Henimann, David
Hugh John Hood

Hervé, Claude
Georges-André Vachon

Houde, Louis
Yves Lepage

Howes, John David
Gilles Bibeau et Ellen Corin

Johnston, Wendy
René Durocher

Joyal, Alain
Brigitte Dumas

Kobayashi, Michio
James D. Wuest

Krystufek, Suzanne
Karin Renate Gürttler

Laberge, Fabrice
Hubert Daoust

Lalou, Richard
Hubert Charbonneau

Landon, Thérèse
Pierre Beaucage

Lapierre, Jean-Marc
Denis Gravel

Larocque, Robert
Kenneth Jacobs

Lebel, Alain
André Delorme

Légaré, Anne-Marie
Bruno Roy

Mallette, Yves
Luc Duhamel

Marcoux, Yves
Pierre McKenzie et Gilles Brassard

Mathier, Louis
André Roy

Mayrand, Michel
Luc Vinet

Melançon, Benoit
Christie McDonald

Merette, Marcel
Jean Mercenier

Milot, Guy
Kosta Steliou

Moisan, Daniel
Ariel Stravynski

Monette, Robert
Rémy Sauvé

Moore, Serge
Michel Bertrand

Munoz, Henry
Alan Ford

Muzard, Joël
Michael G. Strobel

Nadeau, Alain
Serge Lusignan

Nekka, Fahima
Serge Dubuc

Normandin, Lina
Marc André Bouchard

Peressini, Mauro
Bernard Bernier et Bruno Ramirez

Pérusse, Daniel
Bernard Chapais

Pochet, Thierry
Louis André Hamel

Poulin, Raymond
Laurent Mailhot

Prud'homme, Jean
Bernard Chapais

Robert, Carmelle
Anthony F.J. Moffat

Robitaille, Céline
Igor Mel'Cuk et André Clas

Ross, Claudette
Michel Brossard

Roussis, Stilianos
Michel Bertrand

Roy, Jean
Garabet Kortian

Saint-Jarre, Chantal
Antonio Gomez-Moriana

Saintonge, Serge
Pierre Angelo Achille

Samson, Thomas
Carolyne Marina Van Vilet

Sarrasin, Benoit
Michel Bertrand

Séguin, Luc
Robert Benoit

St-Amant, Alain
Dennis Salahub

Tainturier, Marie-Josèphe
Bruno Cardu

Trottier, Germain
Marcel Fréchette

Veilleux, Paul
Margaret C. Kiely

Vercaingne, Astrid
Jean-Yves Morin et Anne-Marie Di Sciullo

Viau, Roland
Norman Clermont

Watt, Abdoul Ousmane
Qazi Ibadur Rahman

Werner, Jean-François
Gilles Bibeau

Wu, Jia Hao
Michael Florian

Yale, Ernesto
Dollard Cormier et Germain Lavoie

Yezza, Abdelwahab
Frank H. Clarke

Faculté de droit

Lizée, Marcel
Daniel Turp et Albert Bohémier

Département d'éducation physique

Bongbele, Joachim
Jean-Marc Lavoie

Boudreau, Ghislain
François Peronnet et Réginald Nadeau

Klentrou, Panagiota
Richard R. Montpetit

Portmann, Michel
Richard R. Montpetit

Ross, Robert
Luc Léger et Robert Guardo

Sicard, Claude
Micheline Gagnon

Smyth, Gilmen
Micheline Gagnon

Faculté des études supérieures

Collard, Jean-François
Yves Raymond

Paradis, Hélène
Yves Langelier

Provost, Pierre
Yves Louis Marcel et Éric Rassart

Yang, Jing-Hua
Robert J. Cedergren

Faculté de médecine

Beauregard, Mario
André Ferron et Laurent Descarries

Carrier, Gaétan
Jules Brodeur

Coderre, Lise
Jean-Louis Chiasson et Ashok Srivastava

Czaika, Guy
Margaret Mamet

Dallongeville, Jean
Suzanne Lussier-Cacan

Danechi, Kaveh
Michel Bergeron

Desjardins, Paul
Réjean Morais

Ehouan, Tai
Charles Tiquin et Godelieve Vanderstraeten

Garcia, Linda
Yves Joanette et Jean-Luc Nespoulous

Jomphe, Adèle
Gilles Dussault et Jean-François Saucier

Lafontaine, Marielle
Serge Montplaisir

Larose, Yolande
Serge Montplaisir et Bernard Brodeur

Leclerc, Daniel
Léa Brakier-Gingras

Leclerc, Gilles
Gabriel R. Drapeau

Leclerc, Guy
Gabriel R. Drapeau

Marchand, Serge
Catherine Buschnell, Gary Ducan et Yves Lamarre

Matton, Daniel Philippe
Normand Brisson

Mbiguino, Angélique
José P.C.A. Menezes

Noël, Josette
Patrick Vinay et Raynald Laprade

Nolet, Serge
Michel Chrétien et Majambu Mbikay

Normandeau, Jacques
Jules Brodeur

Oleskevich, Sharon
Laurent Descarries et Jean-Claude Lacaille

Pelletier, Louise
Gilles Dussault et Gaétan Godin

Picard, Louis
Keith James Betteridge et William A. King

Richard, Lucie
François Champagne et Nicole Dedobbeleer

Richard, Lucie
Roger Turcotte et Adrien Forget

Ross, Peter
Kenneth David Roberts

Saltiel, Philippe
Serge Rossignol

Sinnett, Daniel
Damian Labuda

Tardif, Robert
Jules Brodeur et Michel Gérin

Turcotte, Guy
Simone Chevalier et Alcide Chapdelaine

Vachon, Pascal
Yves Lamarre

Faculté de musique

Badian, Anita Maya
André Prévost

Boisvert, Jean-Guy
René Massino et Robert Crowley

Caron, Sylvain
Antoine Reboulot

Villeneuve, Line
Natalie Pépin

Faculté de pharmacie

Gallant, Gilles
Romano Salvador

Houle, Jean-Marie
Jean-Guy Besner et Feridoun Babaï

Ramadan, Mohamed
Rashad Tawashi

Faculté des sciences de l'éducation

Aherdane, Mohamed
Jean-Pierre Charland

Baril, Daniel P
Harold Stolovitch

Beaupré, Carol
Michel Thérien

Biron, Diane
Nadine Bednarz

Bourret, André
Philippe Dupuis

Brodeur, Pierre
Claude Lessard

Chaima, Kunjilika
Alison D'Anglejan-Châtillon

Cormier, Roger
Viateur Lemire

Coulibaly, Adboulatif
Gabriel LaRocque

Daoust, Paul
Gilles Bibeau

El Achkar, Abdallah
André Girard

Gauthier, Réal
Guy Bourgeault

Gervais, Colette
Louise Allaire

Gosselin, Gilles
Jacques Heynemand

Hensler, Hélène
Marcienne Lévesque

Héraud, Bernard
Jacques C. Bergeron et Nicolas Hercovics

Landry, Colette
Nicole Tremblay

Langevin, Louise
Gérard Potvin et Louis Laurencelle

Leblanc, Jacinthe
Jean Gaudreau

Lebuis, Pierre
Gérard Potvin

Lemonde, Marie
Madeleine Blais

Letremble, Bernard
Gabriel LaRocque

Louis, Roland
Michel Trahan

Mahillet, Ange
Marcel Boisvert

Ntetu, Lutumba
Claude-René Touchette et Viateur Lemire

Paille, Pierre
Claude Laflamme et Claude Lessard

Perez, Marcel
Claude Germain

Robidoux-Shelton, Danielle
Gabriel LaRocque

Robillard, Marcel
Djavid Ajar

St-Pierre, Louise
Serge Racine

Tadlaoui, Atika
Marcienne Lévesque

Tarik, Mohammed
Gérard Potvin

Vanasse, Sylvie
Harold Stolovitch

Faculté de théologie

Da Silva, Aldina
Guy Pierre Couturier

Lefebvre, Solange
Maurice Boutin et Joseph Hofbeck

Miron, Thérèse
Viateur Boulanger

École des Hautes Études Commerciales

Desbiens, Jacques
Francine Séguin

École Polytechnique

Ait El Habit, Driss
John F. Currie et Panagiotis Vasilopoulos

Amellal, Karim
Pierre Lafleur

Arcand, Yves
Claude Chavarie et Serge Guiot

Bargach, Mohamed
Patrick Vasseur

Beaudet, Michel
Daniel Rozon

Bourgault, Gilles
Denis Marcotte

Chakridi, Rachid
Michel Chouteau et Mariane Mareschal

Chauny, Fabien
François Soumis et Richard Loulou

Choudhury, Anil Kumar
Michel Rigaud

Crainic, Emmanuel D.
Dinkar Mukhedkar et Xuan-Dai Do

De Payrebrune, Mark
Dinkar Mukhedkar

Doyon, Martin
Guy Valiquette

El-Kindi, Mohamed
Henri Schreiber

Fortin, Christian
Robert Gilbert et Dinkar Mukhedkar

Gagnon, François
David Haccoun

Hammache, Abdelaziz
Ertugrul Bilgen

Hasnaoui, Mohamed
Ertugrul Bilgen et Patrick Vasseur

Hétu, Jean-François
Dominique Pelletier

Kasra, Mehran
Aboulfazl Shirazi-Adl et Gilbert Drouin

Langlois, Étienne
Jean-Marie Gagné

Lara Arellano, Javier A.
Henri P. Schreiber

Legoux, Jean-Gabriel
Gilles L'Espérance

Leite, Maria Hélèna
Branko Ladanyi et Denis E. Gill

Li, Shiqiong
J. Ivan Dickson

Lorange, Michel
Ramesh M. Gulrajani

Marchand, Luc
André Bazergui

Millette, Louise
Raymond Desjardins

Monier, Alain
Alain Hébert et Jean Koclas

Montpetit, Marie-Josée
David Haccoun et Gilles Deslauriers

Oana, Alexandru Liviu
Claude Marche

Parent, Marc
Altan Tapucu

Pierre, Samuel
Hai Hoc Hoang

Prévost, Michèle
Raymond Desjardins

Qi, Haiming
Gilbert Drouin et Théodore Milner

Serhir, Najat
Claude Marche

Shen, Mu
Branko Ladanyi

Simandl, George
Guy Valiquette

Simard, Jean-Robert
Romain Maciejko

Taleb, Mohamed
Claude Marche

Thibeault, Claude
Yvon Savaria et Jean-Louis Houle

Ton-That, Quoc-Anh
Ricardo Camarero et Marcelo Reggio

Tounsi, Noureddine
Dominique Pelletier

Tremblay, Christine
Romain Maciejko

Vahid Shahidi, Abolfazl
Pierre Savard

Vallée, Marc-Alex
Michel Chouteau et George Palacky

Wang, Chong Huai
Patrick Vasseur

Wang, Pu
René Kahawita et Duc Long Nguyen

Zhang, Xudong
Ricardo Camarero et André Garon

Zine, Abdelmalek
André Fortin

Les professeurs émérites

Le titre de professeur émérite, réservé aux professeurs qui viennent de prendre leur retraite, vient couronner l'ensemble d'une carrière particulièrement fructueuse. Cette distinction témoigne d'une participation exceptionnelle à la recherche, à l'enseignement et au développement de l'Université de Montréal.

L'Université honore cette année:

Jeanne Demers
professeure au Département d'études françaises de la Faculté des arts et des sciences

Gloria Jéliu
professeure au Département de pédiatrie de la Faculté de médecine

Paul Zumthor
professeur au Département de littérature comparée de la Faculté des arts et des science.

Médailles académiques du Gouverneur général

La Chancellerie décerne chaque année un certain nombre de médailles pour récompenser l'excellence scolaire dans les études universitaires. Cette année, quatre étudiants de l'Université de Montréal et d'une École affiliée sont honorés:

Médailles d'or:

Aldina Da Silva
docteure en théologie, Faculté de théologie

Chantal Tellier
Diplômée de maîtrise de l'École des Hautes Études Commerciales

Médailles d'argent:

Marlyn Bilodeau
Bachelière du Département de mathématiques et de statistique, Faculté des arts et des sciences

Jean-Christophe Leroux
Bachelier en pharmacie, Faculté de pharmacie

Prix de la meilleure thèse

Jean-Pierre Perreault
Diplômé du Département de biochimie de l'Université de Montréal, Jean-Pierre Perreault a reçu, lors du dîner annuel de l'Académie des Grands Montréalais, le prix d'excellence décerné à la meilleure thèse de doctorat de l'année 1991, dans le domaine des sciences biomédicales. Les travaux de doctorat de M. Perreault, réalisés sous la direction du professeur Robert Cedergren, portaient sur l'étude du mécanisme moléculaire des ARN autocatalytiques de structure secondaire en «tête de marteau». M. Perreault poursuit actuellement des études postdoctorales à l'Université Yale, auprès du Dr Sydney Altman (prix Nobel de chimie 1989). Les lauréats des prix d'excellence sont choisis parmi les finalistes présentés par les quatre universités montréalaises.

Boursière Rhodes

Catherine Beaudry
Catherine Beaudry, diplômée en génie électrique de l'École Polytechnique, a obtenu cette année l'une des très prestigieuses Bourses Rhodes, bourses accordées à des candidats exceptionnels au double point de vue des mérites académiques et personnels. Étudiante aux résultats remarquables, Mme Beaudry pratique en outre un éventail d'activités artistiques et sportives, manifestation d'un esprit curieux et polyvalent tout autant que d'un enthousiasme débordant. Elle entend poursuivre à Oxford des études en génie-économie et gestion.

Publié par la Direction des communications de l'Université de Montréal

Split, ville balnéaire croate, submergée par les réfugiés

d'après AFP

SPLIT, Croatie

Un petit camion bâché, poussiéreux, surchargé de réfugiés épuisés, vient de s'arrêter devant un gymnase de Split. Il est arrivé de Bugojno, ville de Bosnie-Herzégovine frappée par la guerre, à 150 km au nord-est de la riche cité dalmate submergée par les réfugiés.

Les trente femmes, enfants et vieillards entassés dans le véhicule vont rejoindre les 650 occupants du gymnase et un total de 65000 réfugiés civils qui se trouvent déjà à Split et ses environs.

La ville balnéaire aux hôtels de luxe immaculés, peuplée en temps normal de 206000 habitants, a accueilli sans protester et même par un vaste élan de solidarité les fugitifs dont 70 p. cent sont des enfants. Ils s'ajoutent à 20000 déplacés venus des territoires croates occupés par les Serbes.

«Avez-vous vu à la télévision les images du massacre de femmes à Sarajevo? Comment pourrait-on alors être indifférent», proclame Ivo Raunig, entraîneur de water-polo du complexe sportif de Poljud, reconverti en un immense campement pour Bosniaques, musulmans et croates. «Non il n'y a pas de tension. Les habitants donnent tous ce qu'ils peuvent: habits, chaussures, ou leur maison de vacances... Mais chaque chose a une limite, et nous sommes très proche de cette limite, car la Croatie est elle aussi en guerre.»

Trois employées de la Croix-Rouge descendent dans un des gymnases sales où les gens gisent affalés sur des couvertures, et c'est soudain l'émeute parmi les enfants, pour recevoir un carton de lait ou un paquet de biscuits.

Les Juristic, leur fille et son enfant ont quitté la région de Bugojno samedi dernier, et sont arrivés à Split après dix heures de route par des chemins qu'ils n'avaient jamais empruntés. L'évacuation a été coordonnée par les armées musulmane et croate. «Nous sommes partis à cause des tirs autour de nous chaque jour, chaque nuit. Une attaque était imminente.» Le mari de Marija a pris le fusil depuis dix jours dans les environs de sa maison. Aucune nouvelle de lui.

Les récits se ressemblent. Tous disent vouloir rester à Split, «pas trop loin de leurs combattants, de leur maison, de leur bétail», avec l'espoir de rentrer vite, contredit par les faits.

Jusqu'à présent, à Split, l'aide privée a été abondante et imaginative. Sur les 20000 Bosniaques accueillis dans la ville même, 13000 le sont dans des maisons privées. Un chauffeur de taxi se vante d'avoir recueilli chez lui quatre femmes et dix enfants. Des aides bilatérales comme celle procurée par des antennes de Caritas en Italie ont été efficaces. Des organisations ont fleuri comme «Children embassy» pour l'évacuation des enfants de Sarajevo, ou une organisation d'entraide musulmane, «Merhamet».

L'afflux se poursuivra. Dix mille civils de Sarajevo sont déjà inscrits pour rejoindre Split. «Il est probable qu'on devra étendre le système des villages de tentes», estime un journaliste croate. Les hôtels de Split sont pleins de réfugiés.

Split, où les réfugiés jusqu'à présent bien approvisionnés, commencent à manquer de produits tels que couches, pots pour bébé, demande une aide internationale accrue. Le gouvernement croate a dépensé déjà quelque 20 millions de dollars pour les 500000 réfugiés et déplacés en Croatie. Les transferts vers Rijeka sont problématiques, le grand port au nord de la Croatie étant lui-même saturé.

L'Italie vient de fournir 120 millions de dollars, en partie pour financer de nouveaux camps d'accueil, sur place, dans les régions de Split et Rijeka. Une conception qui conforte beaucoup de Croates et de Bosniaques dans une conviction commune: ne pas s'éloigner de leur pays.



Ces deux femmes musulmanes sont au nombre des 20000 réfugiés qui ont trouvé asile à Split, une ville balnéaire de la Croatie. PHOTO *AFP*

DÉPÊCHES

ÉTATS-UNIS
Candidature

■ Les spéculations vont bon train aux États-Unis sur les personnalités que pourraient choisir Bill Clinton et Ross Perot comme candidats à la vice-présidence alors qu'une possibilité réelle existe de voir le vice-président occuper temporairement la Maison Blanche en janvier prochain. Deux noms reviennent fréquemment, considérés par certains comme des co-listiers de rêve pour l'un ou l'autre des candidats. Ceux des héros militaires de la guerre du Golfe, les généraux Norman Schwarzkopf, qui commandait la coalition qui reprit le Koweit en 1991, et Colin Powell, chef de l'état-major interarmes.

IRAN
Menaces

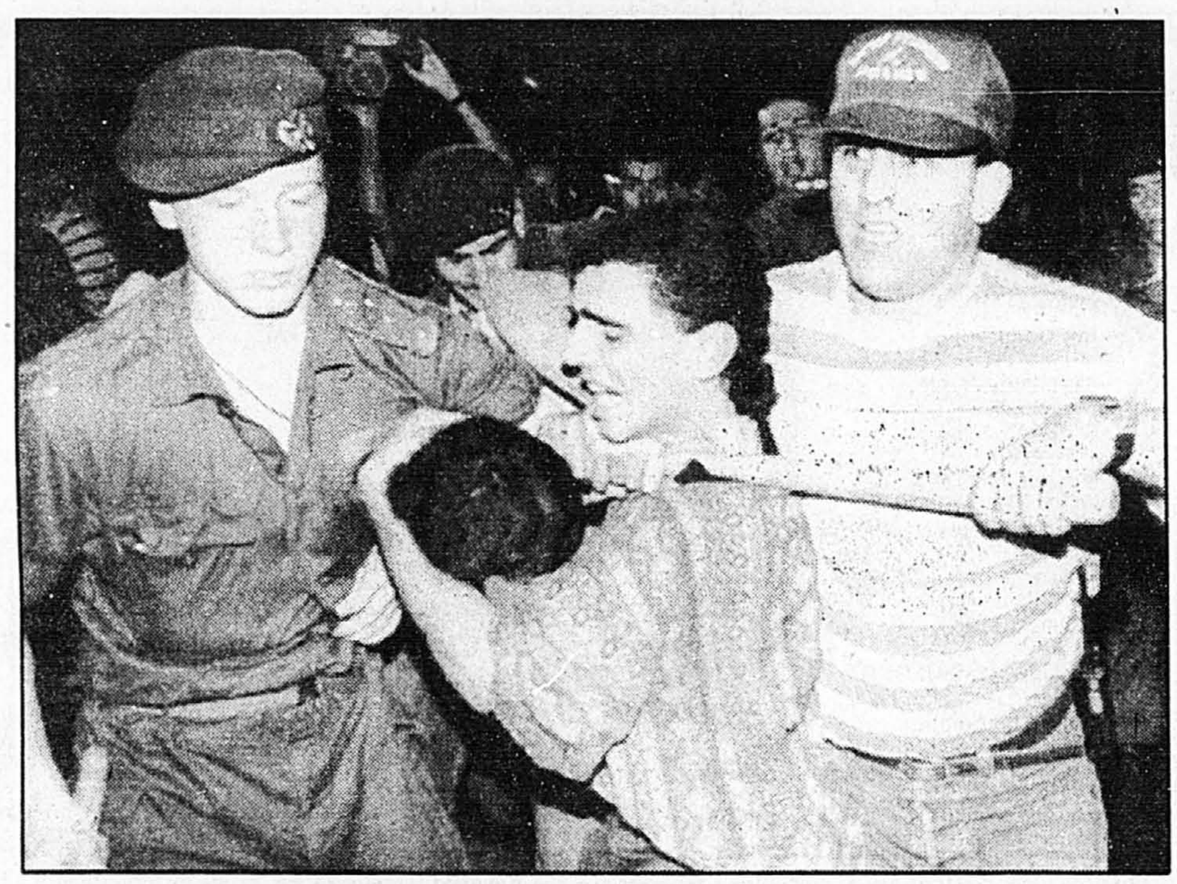
■ L'inculpation en France, pour «complicité d'assassinat», du ressortissant iranien Zeyal Sarhadi provoque une nouvelle tension dans les relations entre Paris et Téhéran, et pourrait menacer le processus de rapprochement entre les deux pays, déjà riche en rebondissements.

FRANCE
Manipulation

■ L'homme d'affaires français Bernard Tapie, qui a démissionné de ses fonctions de ministre de la Ville samedi dernier, a rencontré, avant son inculpation dans une affaire de détournement de fonds, un haut fonctionnaire du ministère de la Justice qui, selon plusieurs journaux français, aurait évoqué avec lui les moyens d'éviter son inculpation. Le ministère de la Justice a reconnu hier que le directeur des Affaires criminelles et des grâces au ministère, M. Frank Terrier, s'était bien entretenu à la fin du mois d'avril avec M. Tapie, dans le cabinet de celui-ci au ministère de la Ville, mais que ce directeur est «constamment demeuré pendant cet entretien dans le cadre de ses attributions».

SRI LANKA
Affrontements

■ Des unités gouvernementales et des maquisards tamouls ont échangé des tirs violents hier dans le nord-est du Sri Lanka, faisant au moins 33 morts, lors d'une avancée de l'armée dans un territoire contrôlé par la guérilla, selon des sources militaires.



La violence a gagné les faubourgs de Tel Aviv mercredi et l'armée israélienne a dû intervenir pour calmer les jeunes juifs qui voulaient s'en prendre aux palestiniens. PHOTO *Reuter*

Les dirigeants israéliens accusés d'incitation à la violence

d'après AFP

JÉRUSALEM

Des personnalités palestiniennes des territoires occupés ont accusé jeudi les dirigeants israéliens d'avoir incité la population aux violences anti-arabes des quatre derniers jours, et ont reproché à la police de n'être pas intervenue.

Ces accusations ont été lancées lors d'une conférence de presse à Jérusalem-Est, à la suite des émeutes qui ont éclaté après le meurtre par des Palestiniens dimanche près de Tel-Aviv d'une adolescente, et celui, mercredi, d'un rabbin dans la bande occupée de Gaza.

«Vingt-quatre heures durant, nous avons entendu à la radio le premier ministre Shamir affirmer qu'il regrettait que ceux qui ont tiré sur le Palestinien ne l'aient pas tué», a déclaré M. Zyad Abou Zyad, un proche de l'OLP.

L'objectif de la conférence de presse était de «dénoncer ce que nous considérons comme une incitation officielle à la violence contre les Palestiniens, de la part des dirigeants israéliens et des médias», a indiqué M. Zyad, en ajoutant que la radio d'État a lancé sans cesse des «appels au meurtre» des Arabes. Selon lui, les extrémistes de droite israéliens se sont servis des émeutes en vue des législatives du 23 juin.

Pour sa part, M. Fayçal Husseini, qui dirige le Comité d'orientation de la délégation palestinienne aux négociations de paix israélo-arabes, a réclamé une force internationale pour la protection des Palestiniens. Il a accusé la police de ne pas être intervenue lorsque des Palestiniens étaient battus et leurs biens endommagés. «Seule la fin de l'occupation pourrait mettre un terme à cette situation», a-t-il dit.

M. Haïdar Abdel Chafi, chef de la délégation palestinienne aux bilatérales, a estimé enfin que ces attaques sont d'«une brutalité barbare sans précédent». «Tout indique que cela est supervisé, jusqu'à un certain point, par les autorités.»

De leur côté, les responsables des colonies de peuplement israéliennes de la bande de Gaza ont annoncé, hier, la constitution prochaine d'un groupe de pression qui tentera d'obtenir le bannissement rapide du «noyau dur» de l'Intifada dans ce territoire occupé. «C'est le seul moyen pour que le calme s'instaure définitivement dans la bande de Gaza», ont-ils estimé.

Haïti: Bush ordonne aux ports américains de ne plus accueillir les navires violant l'embargo

d'après Reuter, AP et AFP

WASHINGTON

Le président George Bush a ordonné hier à tous les ports américains de ne plus accueillir les navires violant l'embargo commercial imposé à Haïti par l'Organisation des États américains.

«Les États-Unis restent attachés sans équivoque au rétablissement d'un gouvernement démocratique en Haïti», dit une déclaration du président américain, de plus en plus critiqué pour avoir ordonné le rapatriement forcé de réfugiés haïtiens.

Richard Boucher, porte-parole du département d'État, a annoncé de son côté que les États-Unis allaient démanteler le camp installé à la base américaine de Guantanamo pour abriter les réfugiés.

Il a expliqué à des journalistes que cette décision avait été prise parce qu'il apparaissait de plus en plus clairement que ce camp attire les réfugiés «comme un aimant et pousse les Haïtiens à prendre la mer en plus grand nombre dans l'espoir d'y parvenir».

Pressé de questions, Richard Boucher n'a pas voulu dire quand ou comment le camp serait démantelé ni combien de temps cela prendrait.

Par ailleurs, une organisation de défense des droits des Haïtiens, le Haitian Centers Council, a demandé hier à la justice américaine d'ordonner temporairement aux gardes-côtes de cesser de renvoyer systématiquement chez eux les Haïtiens fuyant leur pays par bateau.

Selon les avocats de l'organisation, qui ont déposé une requête en ce sens au juge Sterling Johnson de la Cour fédérale de Brooklyn, une audience pourrait se tenir dès aujourd'hui.

Dans une lettre accompagnant leur requête, les avocats expliquent qu'à moins d'une suspension immédiate, la nouvelle politique américaine de renvoi systématique «provoquera vite des blessures irréparables parmi des milliers d'Haïtiens qui redoutent de manière crédible d'être persécutés».



Jean-Bertrand Aristide PHOTO *Reuter*

Le week end dernier, le président George Bush avait indiqué que la base américaine de Guantanamo Bay (Cuba) était surpeuplée par les réfugiés haïtiens. Il avait en conséquence enjoint les garde-côtes de renvoyer chez eux tous les Haïtiens ayant fui leur pays par bateau, sans que ceux-ci puissent éventuellement demander l'asile politique.

L'administration américaine «rapatrie actuellement les Haïtiens sans la moindre sélection, ignorant totalement leurs peurs d'une persécution politique», affirme les avocats dans leur lettre.

Dans une autre affaire, on apprenait hier par le *San Diego Union-Tribune* que plusieurs proches du président Jean-Bertrand Aristide ont été évacués d'Haïti, il y a environ deux mois, par un commando d'élite de l'armée américaine, les SEAL (Sea, Air, Land). Cette information n'a été confirmée officiellement ni par les responsables militaires ni par la Maison Blanche.

Mandela donne son feu vert à l'organisation de grèves et de manifestations

d'après AFP

JOHANNESBURG

Le président de l'ANC Nelson Mandela a donné hier son feu vert à l'organisation de manifestations et de grèves pour faire céder le gouvernement de la minorité blanche sur la mise en place «au plus tôt» d'un régime démocratique en Afrique du Sud.

Douze jours après l'échec des négociations constitutionnelles qu'il a attribué à «l'intransigeance» du Parti national au pouvoir, il a affirmé que si les négociations devaient se poursuivre, elles devaient être appuyées par «d'autres moyens de lutte».

L'action populaire est «le plus sûr moyen de sortir de l'impasse», a-t-il déclaré en ouvrant la conférence politique du Congrès national africain qui doit élaborer à huis clos, d'ici à dimanche, les grandes lignes d'un futur programme de gouvernement. Ce programme doit, selon lui, prouver que l'ANC est «prêt à gouverner», «avec compétence»: «Nous sommes là pour nous dire et faire savoir au monde que nous sommes prêts et capables de prendre nos responsabilités dans le processus de reconstruction de notre pays», a-t-il dit devant les centaines de délégués présents.

Le leader de la principale organisation noire sud-africaine s'est livré à une violente critique du Parti national, au pouvoir depuis 1948, l'accusant de vouloir continuer à tout prix à «tenir les leviers du pouvoir» et d'avoir un «mépris fondamental de la démocratie». Rejetant les conclusions de la commission Goldstone, chargée d'enquêter sur la violence endémique en Afrique du Sud — 7400 morts depuis sa libération en février 1990 —, M. Mandela a également renouvelé ses accusations selon lesquelles «la police et l'armée sont à l'origine des violences».

M. Mandela a par ailleurs tracé les grands principes devant, selon lui, guider l'action d'un ANC au pouvoir. Préconisant une politique de «redistribution et de croissance», il a souligné que la tâche d'un futur gouvernement ANC sera «d'éradiquer systématiquement les ravages de l'apartheid». Il s'agira de répondre aux besoins des plus désavantagés en matière de logement, d'électrification, d'adduction d'eau, d'éducation ou d'emploi.

Évoquant l'échec de certains pays du tiers-monde dont les gouvernements n'ont pu remplir leurs promesses, il a toutefois mis en garde contre «les attentes irréalistes». «Nous devons tirer les leçons de leurs expériences», a-t-il dit en invitant les délégués à rejeter les politiques inapplicables économiquement.

«Les grandes lignes de la politique que nous adopterons doivent être applicables, a-t-il souligné. Nous devons définir sobrement les priorités, avoir une idée claire des besoins, des objectifs et des contraintes». À plusieurs reprises ces derniers mois, M. Mandela a pris ses distances avec l'idée, autrefois défendue par l'ANC, des nationalisations à tout crin.

Dans son projet de programme soumis à la discussion, l'ANC se prononce d'ailleurs en faveur d'une «économie mixte», dans laquelle le secteur privé jouerait un rôle important, aux côtés de l'État chargé d'assurer les besoins fondamentaux en matière de santé, d'éducation ou de protection sociale.

DEMAIN DANS La Presse

CAHIER SPÉCIAL DE 20 PAGES À NE PAS MANQUER

L'EAU, L'OBSESSION DU XXIe SIÈCLE

L'eau, une source de guerre? Quel est l'état du fleuve Saint-Laurent? Les glaciers reculent? Les barrages projetés: des menaces ou des solutions? Peut-on faire pleuvoir?

CHEZ SEARS GRATTEZ ET ÉPARGNEZ SAMEDI

RABAIS 5-60%*



GRATTEZ ET ÉPARGNEZ SUR PRESQUE TOUS LES ARTICLES EN MAGASIN:

ARTICLES DE MODE À PRIX COURANTS POUR FEMMES, Y COMPRIS LES BOUTIQUES V.I.PETITES[MD] ET IMAGE
À l'exception des vêtements Le Château

ARTICLES DE MODE À PRIX COURANTS POUR HOMMES ET ENFANTS

CHAUSSURES À PRIX COURANTS POUR TOUTE LA FAMILLE Y COMPRIS CELLES DE MARQUES NIKE[MD] ET BROOKS[MD]

APPAREILS KENMORE À PRIX COURANTS INCLUANT LES MODÈLES SEARS 1ER CHOIX[MD]

APPAREILS ÉLECTRONIQUES À PRIX COURANTS Y COMPRIS LES MODÈLES DE MARQUES SANYO[MD] ET GENERAL ELECTRIC[MD]

MEUBLES À PRIX COURANTS Y COMPRIS LES ENSEMBLES SEARS-O-PEDIC[MD]

ET PLUS ENCORE

*À l'exception des articles à prix déjà réduits et des achats spéciaux. Ne s'applique pas aux articles suivants: achats sur catalogue, articles des centres de liquidation, articles des concessionnaires, produits installés, frais de main-d'oeuvre, essence, tracteurs, meubles de patio, climatiseurs de fenêtre et ventilateurs, tapis chinois noués main, parures de fenêtres sur commande spéciale, produits de beauté et fragrances de marques prestigieuses, meubles de bébé, vêtements Le Château.

LE MAGASIN SEARS...TOUT PRÈS DE VOUS

Offre en vigueur samedi le 30 mai 1992

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

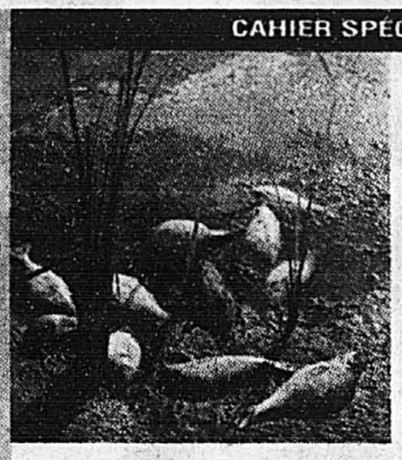
LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal: Anjou:** 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-9727, **Laval:** 682-1200, **Repentigny:** 582-5532, **St-Bruno:** 441-6603, **Ste-Marthe-sur-le-Lac:** 491-5000, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec: Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Alma:** 662-2222, **Arthabaska:** 357-4000, **Chicoutimi:** 549-8240, **Drummondville:** 478-1381, **Granby:** 375-5770, **St-Jean:** 349-2651, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508, **Trois-Rivières:** 379-5444, **St-Georges de Beauce:** 228-2222. Copyright Canada, 1992, Sears Canada Inc.

DEMAIN DANS *LA PRESSE*

CAHIER SPÉCIAL, 20 PAGES, LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI, 30 MAI 1992







WORLD MEDIA

La Presse

Libération

EL PAIS

הארץ

Tages Anzeiger

LA STAMPA

hvg

BUSQUEDA

Cumhuriyet

MLADINA

BERLINGSKE TIDENDE

HOY

FOLHA DE S.PAULO

PÚBLICO

die tageszeitung

THE CHRISTIAN SCIENCE MONITOR

LA NACION

JEZATEJELJNA GAZETA

TO BHMA

DER STANDARD

La Jornada

LE SOIR

HEBDO

L'EAU

L'OBSESSION DU XXIe SIÈCLE



Le 25 janvier 1992, *La Presse* publiait en association avec 23 autres grands journaux du monde un cahier intitulé *Science: grandeur ou misère du XXIe siècle.*

Devant l'enthousiasme de nos lectrices et lecteurs, nous avons décidé de répéter l'expérience. À quelques jours de l'ouverture de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement auquel participeront, à Rio de Janeiro, plus de 20 000 délégués et 80 chefs d'État, nous vous offrons ce cahier spécial sur cette clé de l'environnement qu'est l'eau. Une vingtaine de grands quotidiens du monde, réunis au sein de World Media, ont collaboré à ce cahier.

Pure, l'eau est source de vie; polluée, elle est vecteur de maladie et de mort. Inépuisable en apparence au robinet, l'eau reste rare, voire introuvable dans plusieurs régions du monde, surtout dans les pays pauvres. Or pour l'or bleu comme pour l'or noir, qui dit rareté, répartition inégale, dit concurrence, conflits, voire guerres.

Pollution, gaspillage, sécheresses, inondations, épidémies, risques de guerres: à l'aube du XXIe siècle, l'humanité n'a plus le choix. Elle doit faire de l'eau, de sa préservation, de son partage, une de ses priorités. Son obsession.

Claude Masson
Éditeur adjoint

SOMMAIRE

LES MENACES

L'eau, source de guerre 3
L'état du Saint-Laurent 4
La Californie à sec 5
Les glaciers reculent 9

LES MÉGAPROJETS

Les Trois Gorges en Chine 10
La bataille du Danube 10
Rivières neuves en Libye 11
Grande-Baleine 11

DES SOLUTIONS

Exporter la pollution 14
Peut-on faire pleuvoir ? 15
L'éducation : l'exemple du Biodôme 16
Grande-Baleine 19

La Presse

L'EAU, source de vie !

L'EAU, instrument de mort ou même source de guerre ?

Quelques jours avant le Sommet de la Terre à Rio, *La Presse* et 22 autres quotidiens à travers le monde publient un cahier tout à fait exceptionnel traitant de l'obsession du XXIe siècle : L'EAU

L'EAU ressource vitale, les sécheresses, la pollution, l'état de santé du fleuve Saint-Laurent, les mégaprojets hydrauliques dans le monde, les hypothèses de solutions... Autant de sujets percutants sur l'avenir de L'EAU, sur l'avenir de notre environnement qui seront abordés dans ce cahier.

Un cahier spécial à lire et à conserver publié samedi prochain dans *La Presse.*

Un cahier spécial de 20 pages À CONSERVER